



N°51 **SERRE VIVANTE**

Journal d'information semestriel du Massif de la Serre

PRINTEMPS 2021

Protection de l'environnement et du cadre de vie dans le Pays Dolois et ses territoires limitrophes du Doubs, de la Côte-d'Or et de la Haute-Saône depuis 1992.

RÉSISTERONS-NOUS À UNE AUGMENTATION DE 6°C PRÉVUE DANS 80 ANS ?

DOSSIER P.13



Fête de la Nature
www.fetedelanature.com

GENDREY

FÊTE DE LA NATURE

SAMEDI 22 MAI - 14H30

À la rencontre de la carrière de Goule : la biodiversité reprend ses droits sur un ancien site industriel

En compagnie de Rémi Martin (ancien agent ONF) et Maggy Paille (conteuse). RDV sortie Gendrey, route de Taxenne, parking au creux du vallon.

☎ 06 24 46 69 68 🌐 www.fetedelanature.com



MALANS (70)

JOURNÉE DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS

DIMANCHE 27 JUIN À PARTIR DE 15H

Visite guidée du parc de sculptures d'Ile Art

Les effets constatés du changement climatique introduiront la conférence sur l'impact de la sécheresse en forêt. Un concert terminera la sortie. RDV Parking de l'entrée nord du parc.



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

MOISSEY

FESTIVAL DES SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE - 14H30

La forêt est utile mais fragile, protégeons sa biodiversité

Spectacle vivant en FORÊT de l'association « La Carotte » suivi d'une conférence participative. RDV à 14h30, Grotte de l'Ermitage, forêt de la Serre.

VOS RENDEZ-VOUS AVEC SERRE VIVANTE

OUVERT À TOUTES ET TOUS, GRATUIT

🌐 serre-vivante.pagesperso-orange.fr

Le sentier botanique de l'Ermitage souffre ! p.7



Est-ce que ce monde est sérieux ?

La pandémie de Covid-19 a mis en lumière les dysfonctionnements de notre modèle socio-économique qui, depuis des décennies, creuse les inégalités et nuit gravement au climat et à l'environnement.

Cette crise pouvait être l'occasion de repositionner l'économie dans les bornes de l'accord de Paris et des limites planétaires... Au lieu de ça, l'État s'est lancé dans une course effrénée de dépenses pour relancer la machine économique du vieux monde. À coup de dizaines de milliards, il met en place des plans de sauvetage qui font la part belle à la recapitalisation des industries polluantes, sans la moindre conditionnalité climatique. Si les infirmières et personnels soignants ont été payés d'applaudissements à nos fenêtres, d'autres se gavent, comme Total qui affiche avec insolence un bénéfice de 3,34 milliards de dollars pour le premier trimestre 2021, 100 fois plus qu'en 2020 sur la même période !

« La mise en place d'un ISF climatique permettrait d'embarquer tout le monde dans la transition écologique »

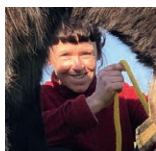
Localement, le Conseil Départemental du Jura en appelle à la Région et à l'agglomération du Grand Dole pour participer au financement de Ryanair et au déficit de l'aéroport de Dole-Tavaux, imaginant que l'aberration serait moins grande si partagée à plusieurs... Présenté comme LE grand texte du quinquennat en matière environnementale, le projet de loi sur le climat en débat au parlement est bien loin de la promesse de reprise « sans filtre » des propositions de la Convention Citoyenne. Par manque d'ambition, il tourne complètement le dos à l'urgence d'agir pour le climat. Pour les experts indépendants, le CESE, comme pour le Haut Conseil pour le climat, une part importante des mesures voit sa portée réduite par un périmètre d'application limité, voire ponctuel, et par des délais de mise en œuvre allongés ou encore de nombreuses conditions associées à leur application. Les scientifiques du groupement international de chercheurs sur le climat (GIEC) demandent 65 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 pour garder le monde viable, l'objectif de l'Union européenne est lui fixé à 55 %, l'objectif proposé à la convention citoyenne pour le climat, conformément à la stratégie nationale de décarbonation, vise une réduction de 40 % des émissions des gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990... La loi adoptée permettra-t-elle une réduction à 20 % ? Pour vraiment agir à la hauteur des enjeux, il faudrait que nos élus et responsables soient enfin... responsables !

Pascal BLAIN

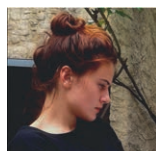
SOMMAIRE

MASSIF DE LA SERRE	3
BRÈVES LOCALES	3
FALLETANS, UN FOURNIL AU VILLAGE	6
LE SENTIER BOTANIQUE DE L'ERMITAGE SOUFFRE	7
MOISSEY : LES PAYSÂNERIES, ACCUEILLIR À LA FERME !	8
MOISSEY, DES NOUVELLES DE LA CARRIÈRE	10
DU CÔTÉ OBSCUR DU MONT-GUÉRIN	11
LE SOLAIRE À LA MAISON	12
Et si on passait à la pratique ?	
DOSSIER	13
RÉSISTERONS-NOUS À UNE AUGMENTATION DE 6°C PRÉVUE DANS 80 ANS ?	13
POÈME « DÉRIVE »	20
PATRIMOINE	21
LA MAISON DU PATRIMOINE D'ORCHAMPS	
20 ans au service du patrimoine	21
PAUL MALLARD, CET ILLUSTRE INCONNU	22
AU DÉTOUR DU CHEMIN, SOUS LE CHARME DE MALANS	24
ENVIRONNEMENT	26
DES PLANTES POUR NOS ASSIETTES, UNE CUEILLETTE POUR LA SANTÉ	26
L'IMPACT HUMAIN SUR LA QUALITÉ DES EAUX DU DOUBS	28
BRÈVES ENVIRONNEMENTALES	29
AGENDA	32

LES CONTRIBUTEURS DE CE NUMÉRO



Sophie Audureau



Lisa Böttcher



Laurent Champion



Claire Chantefoin



Charly Gaudot



Nicole Grandjean



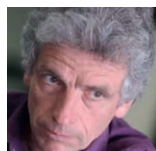
Jean-Claude Lambert



Augustine Michel



Nathalie Rude



Gilles Sené

JOURNAL D'INFORMATION DU MASSIF DE LA SERRE

Édité par l'association Serre Vivante, 39 290 MENOTEY.

✉ serre.vivante@wanadoo.fr

🌐 serre-vivante.pagesperso-orange.fr

Conception graphique : Stylograph, 39 350

Rouffange - www.stylograph.fr - 06 25 83 10 99

Imprimeur : FCI, 21130 Auxonne - 03 80 37 45 03

Tirage : ISSN 2112-8073 - Tirage : 10 000 ex.

Conseil d'Administration :

- Jean-Claude LAMBERT, président, Romange
- Claire CHANTEFOIN, vice-présidente, Sermange,
- Pascal BLAIN, trésorier, Menotey,
- Christine van der VOORT, secrétaire, Romange
- Laurent CHAMPION, Chevigny,
- Charly GAUDOT, Brans,
- Nicole GRANDJEAN, Falletans
- Nathalie RUDE, Romain

Grand merci à toutes celles et ceux qui ont relu ces pages avec attention.

LORSQUE LA VAGUE S'EN EST ALLÉE

Au printemps 2020, la pandémie de Covid-19 a fait de nous un peuple confiné pour tâcher de freiner la progression du virus et limiter les dégâts de cette crise sanitaire doublée d'un séisme socio-économique.

En tant que médecin, Michel Brignot a bien sûr vécu cette période comme soignant, avec ses heurts et ses drames. Mais il a aussi succombé aux charmes du virus qui s'est invité sournoisement dans son organisme... Il a profité de cette occasion pour composer quelques poésies, relatant quelques-uns des moments vécus pendant cette période. Drôles, émouvantes ou plus tragiques. Le recueil de poésies qu'il publie aujourd'hui se veut un témoignage de la vie de ces mois insolites avec son lot d'angoisse et d'espoir.

📖 Couverture cartonnée, format 11 x 18 cm, 112 pages, 9,95 € disponible auprès de l'auteur ou sur le site 🌐 www.michelbrignot.com

COURTEFONTAINE



VERGER CONSERVATOIRE COMMUNAL

La commune a créé un verger conservatoire à proximité de l'aire de jeux, rue du Château-d'eau.

Dix-huit arbres anciens ont été plantés, dimanche 23 février 2020, avec la participation des enfants qui en sont désormais les parrains. La Région a soutenu

financièrement cette réalisation (70 % du coût s'élevant à 2 000 €).

🌐 www.courtefontaine-39jura.fr

BRANS



L'ARCHE DE VELLE

À l'écart du village, une cabane en bois peu commune attire l'œil du promeneur.

Paul Migeon, ancien agriculteur, s'est reconverti depuis une dizaine d'années et réalise diverses constructions en bois : terrasses, bardages, serres... C'est pour le

compte de sa sœur Anne Claude qui vit aujourd'hui au Canada qu'il a coordonné les travaux de construction de ce refuge insolite. Ce pied-à-terre occasionnel, car non relié aux réseaux, permettra à la fille du village de garder un lien avec sa terre natale, où elle revient tous les ans en vacances renouer avec sa famille. L'Arche en épicéa et sapin Douglas utilise de nombreux éléments de récupération. C'est un espace de tranquillité très douillet. Une petite chambre est aménagée à l'étage et des toilettes sèches complètent l'installation. La construction, sur cales, peut éventuellement être déplacée. La terrasse offre une vue magnifique sur la nature environnante en ce lieu propice à la méditation matinale, face au soleil levant.

Lieu privé, pour réserver : Paul MIGEON 📞 06 22 22 02 04

GENDREY



PANNEAUX SOLAIRES POUR LE GROUPE SCOLAIRE

Avec la mise en route de 194 panneaux photovoltaïques, le pôle éducatif de Gendrey est désormais pleinement opérationnel.

Ce bâtiment à énergie positive de 1728 m² accueille huit classes. Une surface de 321 m² de panneaux photovoltaïques produit désormais de l'électricité consommée sur place. L'isolation extérieure, le triple vitrage et une étanchéité à l'air limitent les ponts thermiques, conservent la chaleur l'hiver, tout en évitant les surchauffes l'été. La ventilation double-flux permet de récupérer 90 % de la chaleur de l'air évacué pour préchauffer l'air neuf. Le chauffage est assuré par une pompe à chaleur.

CHAMPAGNEY



LE PROJET ÉOLIEN PROGRESSE

Avec la crise sanitaire, le projet d'installation d'un parc éolien en forêt communale a pris du retard...

Le développeur, Eurowatt, continue d'instruire le dossier d'autorisation pour l'installation d'un parc éolien de huit éoliennes, de quatre Mégawatts chacune. Le projet comporte un volet stockage d'électricité et de production d'hydrogène vert à terme.

🌐 champagney.projetdurable.fr

LA BRETENIÈRE



COUP DE NEUF POUR L'ORATOIRE

L'érudit Alphonse Rousset, notaire à Bletterans jusqu'en 1850, indique dans son «Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté» qu'une ancienne chapelle seigneuriale à la Bretenière dédiée à Saint Thibaud fut détruite dans la tourmente révolutionnaire en 1790.

Il ne restait donc rien en forêt de Chaux jusqu'au jour où l'Association des villages de la forêt de Chaux, créée par Michel Bouvier, décida de construire un oratoire dédié à Saint Thibaud en bordure de la route forestière Grandjean, à 700 mètres du village. Celui-ci fut inauguré le 2 juillet 1994. Altéré par les outrages du temps, cet oratoire de forme circulaire (4,13 m de diamètre pour une hauteur de 2,50 m de hauteur, il pèse 1 450 kg) dont la structure est en chêne, a été rénovée par les employés du service technique de Jura Nord à Dampierre, avant d'être ramené en forêt de Chaux

le mercredi 13 janvier 2021 en présence d'Isabelle Guillot, maire de la Bretenière, et d'Alfonso Segundo, maire d'Our et vice-président de Jura Nord. Une statue de Saint Thibaud, réalisée par un adhérent de l'association, sera installée dans l'été dans un oratoire qui sera construit aux Baraques du XIV.

JURA-NORD



ÇA FLEURE BON LE PRINTEMPS À LA MÉDIATHÈQUE !

La grainothèque repose sur un principe simple : troquer, échanger ses graines et semences.

Une démarche participative et citoyenne pour la Médiathèque Jura Nord, qui se veut à la fois environnementale et sociale, dans le but de favoriser la biodiversité, le partage et le lien social. Toutes sortes de semences sont acceptées : légumes, fruits, fleurs, plantes, variétés anciennes ou traditionnelles... La grainothèque est accessible à tous ! Envie de «cultiver votre jardin» ? N'hésitez pas à pousser les portes de la grainothèque Jura Nord.

🌐 mediatheque.jura-nord.com

MENOTEY



RESTAURATION D'UNE MARE

Sous l'impulsion de l'opérateur Natura 2000, samedi 3 octobre 2020 un chantier écovolontaire a réuni 11 personnes (petits et grands!) pour la restauration d'une mare.

La mare est un milieu vivant et dynamique. Les végétaux qui la peuplent colonisent petit à petit l'ensemble de la mare et tendent à combler cette dernière par l'accumulation de végétaux morts formant la vase. À terme, si rien n'est fait, l'augmentation de vase et de végétaux fera disparaître la mare et la faune parfois remarquable qui lui est associée... Une coupe de quelques arbres a permis de ré-apporter de la lumière sur la mare. Les participants ont enlevé les branches, les feuilles mortes et la vase accumulées afin que la mare retrouve une profondeur suffisante à la reproduction des amphibiens. Les branchages ramassés ont permis de créer un hibernaculum, refuge pour la petite faune.

🌿 serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/2020-10-03mareMenotey.pdf

MOISSEY



PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX

Sébastien, Milena, Olga, Claire, Quentin, Léo, Déborah et Maryline... et l'association Contre-Courant organisent, depuis juin 2020, un marché de producteurs et d'artisans locaux.

Soutenu par la municipalité de Moisey, ce marché s'appuie sur une charte. Il se déroule tous les vendredis de 16 h 30 à 19 h (en fonction des annonces gouvernementales). Le premier vendredi des mois de juin, juillet et août 2021 sera organisé un temps festif et musical.

🌿 Milena, 06 32 68 64 68

MONTMIREY-LA-VILLE



COUP DE POUCE AU JARDIN!

Pourquoi ne pas démarrer votre potager? Vite, c'est déjà le printemps!

Quel plaisir que de réussir à faire pousser 3 radis et 2 courgettes, de déguster une salade de tomates du jardin avec ses amis, quel émerveillement que de voir les coccinelles s'envoler de notre

jardinière... Toutes ces petites choses créent du bonheur! Willy Eyraud, 37 ans, a créé Octopousse, et propose du coaching en jardinage. Il s'appuie sur le principe de la permaculture pour aider les gens à réussir de façon naturelle à faire un jardin. Il se déplace pour des conseils ou propose des kits avec les graines, les plants, les outils, le bac en bois, la paille, les tuteurs et les explications...

🌿 octopousse-jardin.fr - 📞 07 69 22 64 34

PAGNEY

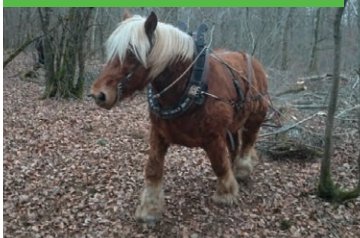


UN CÈDRE AU CŒUR DU VILLAGE

Un arbre de Noël durable!

Le conseil municipal réuni vendredi 5 février 2021, sur le conseil d'un pépiniériste, a décidé de planter un cèdre bleu sur la place du village afin d'éviter la coupe d'un sapin dans la forêt [ou d'en acheter un!] pour Noël tous les ans. Au fil des années, il sera décoré par les enfants, parents et conseillers municipaux.

MONTMIREY-LA-VILLE



TOUT EN DOUCEUR!

Le débardage à cheval fait son retour dans le nord Jura

La nouvelle équipe municipale a choisi le débardage à cheval pour sortir les grumes de ses bois. Des chevaux comtois et ardennais sont à l'œuvre, offrant aux curieux l'occasion d'admirer le travail des hommes et des bêtes.

Pour favoriser la biodiversité, la municipalité souhaite abandonner la pratique des coupes blanches et revenir à une régénération naturelle. Respectueuse du cycle de la forêt, elle garde le taillis qui apporte l'humus nécessaire et préserve l'humidité, essentielle en ces temps de sécheresse à répétition. Il est donc primordial d'éviter de tasser le sol et les ornières. Le débardage à cheval, remplaçant les lourdes machines, est donc parfaitement indiqué! La municipalité a privilégié cette méthode douce, qui s'impose comme mode alternatif et résolument moderne de travaux forestiers, malgré un coût de revient environ trois fois plus élevé qu'un débardage mécanique. Mais pour finir, en évitant à la suite des coupes blanches, le dessouchage, le labourage, les plantations et l'entretien des premières années de plantation, il est possible que cette option se révèle bien plus avantageuse! Le conseil régional subventionne le surcoût (jusqu'à 30 € par m3 débardé à cheval) de cette pratique favorable à l'environnement. Montmirey-la-Ville, pionnière, devrait être la première à bénéficier de cette aide de la Région.

ORCHAMPS



LA SEMENCERIE

Des graines bio et locales pour votre jardin

La Semencerie est un groupe de 5 fermes maraîchères qui produisent légumes et semences, en agriculture biologique, réparties sur le territoire de Franche-Comté : La Ferme de l'Iserole à Orchamps (39), Ô rêve de Terre à Arbois (39),

Les Maraîchers de Montain à Montain (39), La Semilla, aux Fourgs (25) et Les Jardins de Vauvenise à Bonnevent-Veloreille (70). Le but du collectif est de proposer une gamme de semences potagères, aromatiques et florales de qualité et adaptées à notre région. Avoir des variétés non-hybrides cultivées dans le respect du vivant et suivant les règles de l'agriculture biologique, est un atout pour avoir de belles plantes et de belles récoltes. Toutes ces graines sont reproductibles!

Vous les trouverez dans les magasins bio locaux ou sur 🌿 www.lasemencerie.fr

PAGNEY



L'ORTHOPHONIE DE PROXIMITÉ

L'Association Franc-Comtoise pour la Prévention en Orthophonie (AFC-PO) organise des actions d'information et de prévention, notamment concernant la petite enfance.

Elle s'adresse aux parents et professionnels. Développement du langage, alimentation, importance des livres dès le plus jeune âge, bienfaits du jeu pour l'enfant, dangers des écrans... autant de thèmes chers à l'association. Dès la maternité, les orthophonistes rencontrent les jeunes parents et leurs bébés, puis en crèches, en relais, lors de conférences ou d'actions ponctuelles... Elle intervient aussi auprès d'adultes en difficulté (Alzheimer, pathologies neurologiques comme l'AVC et les maladies neurodégénératives de type Parkinson, Sclérose en plaques, cancer...). L'association possède divers documents de prévention pour les adhérents. Cette année elle a créé un support original sous forme de questions-réponses, nommé « Mon enfant au pays du langage », offert à chaque adhérent ou en vente à 10 € l'unité.

📱 facebook.com/AFCPO et 🌿 www.fno-prevention-orthophonie.fr/
 Servane Le Borgne, présidente de l'AFCPO, 8 Rue haute 39 350 PAGNEY
 📞 03 84 70 98 12 ✉ afcpo@laposte.net

PESMES



UNE LIBRAIRIE SUR LA PLACE

À l'ombre de l'église de Pesmes, la vitrine de *L'arbre sans fin* attire l'attention du passant.

Curiosité de lecteur, très vite après avoir franchi la porte nous sommes invités à découvrir les 40 m² de la librairie et ses quelque 5000 titres

sélectionnés par Anne-Lise Dagot. Cette librairie, formée aux métiers du livre, ancienne associée aux sandales d'Empédocle, librairie emblématique de Besançon, nous fait partager sa passion. De la littérature jeunesse, à la poésie en passant par ses thématiques de prédilection : l'écologie et l'environnement, les romans et « beaux livres » trouvent leur place. Livres d'occasion ou neufs à prix réduits, livres anciens en arrêt de commercialisation, textes connus ou peu connus, c'est toujours avec des exigences de libraire, avec de vrais choix et un souci de démarche écologique que Anne-Lise vous propose d'entrer dans son univers. Les jeux de société sont aussi omniprésents et pour presque tous fabriqués en France. Ouverte aux propositions de chacun, la librairie souhaite prochainement organiser des temps de partage, de lecture, de convivialité en partenariat avec les associations locales.

📍 L'arbre sans fin, 3 grande Rue 70 140 Pesmes
Ouvert du mercredi au samedi - ☎ 06 13 07 08 95

RAINANS



MASSIF DE LA SERRE
SERRE VIVANTE N°51 - PRINTEMPS 2021

5

OPÉRATION « NICHOURS À OISEAUX »

Les ados du conseil des jeunes ont mis à profit les vacances de février pour réaliser des nichours à oiseaux et les vendre aux habitants du village.

Les bénéfices permettront aux jeunes de financer diverses activités en cours d'année. Jacques Boisson, retraité à Rainans, a mis ses machines à bois et son art au service des enfants, pour la découpe et l'assemblage des pièces de bois. Les jeunes ont peint et décoré les nichours avec plaisir, ravis de participer à cette action en faveur des oiseaux de nos jardins. Ils ont déjà rendez-vous à l'automne pour fabriquer des mangeoires afin d'aider les oiseaux durant l'hiver !

RANCHOT



UNE NOUVELLE VIE POUR LA GARE

Après un an de travaux, la belle endormie a réussi sa mue.

Le rez-de chaussée a été intégralement réhabilité pour accueillir des bureaux lumineux et une salle de réunion pour les besoins de la communauté de communes

Jura Nord. Les travaux ont été essentiellement financés par la Région Bourgogne-Franche-Comté. L'inauguration s'est déroulée le 24 mars 2021, en petit comité.

RANS



TOUT SUR L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

La commune s'est dotée d'un nouveau moyen de communication.

Alertes et arrêtés de la préfecture, météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, vie quotidienne et manifestations... depuis chez eux les habitants restent connectés à l'actualité communale mais aussi de leurs fréquentations favorites. Amandine Thurel, adjointe chargée de la communication explique : « Panneau Pocket regroupe sur une même application mobile toutes les entités de l'écosystème du citoyen ». On peut télécharger gratuitement Panneau Pocket depuis Play Store ou App Store..

🌐 www.rans.fr - ☎ 03 84 71 17 56 - ✉ mairie.rans@wanadoo.fr

PETIT-MERCEY



DES RUCHES AU VERGER DE CŒUR DE PIGEON

Sur proposition de Jean Pierre Perrau, membre de l'association, un projet de construction de ruches a pris forme.

Le verger de l'association Cœur de pigeon accueille désormais deux ruches Warré, ruches qui respectent le comportement naturel des abeilles tout en étant pratiques pour l'apiculteur. De nombreux enfants accompagnés de leurs parents ont répondu présents. Enthousiastes, entourés des organisateurs, ils ont manipulé visseuses, clous et marteaux avec beaucoup d'application et de dextérité pour monter les différentes pièces prédecoupées et poncées par Jean-Pierre pour réaliser ces deux nouvelles maisons en Douglas d'environ un mètre de hauteur sur 40 cm de large et de profondeur. Gageons que nos amies prodigieuses trouveront ces nouveaux locaux à leur goût !

POINTRE



CROQUEURS DE POMMES

Samedi 9 février Henri Saget, l'un des piliers des Croqueurs de pommes de la section « Jura-Dole et Serre », a animé dans son verger une séance de taille.

L'idée est de favoriser l'éclaircissement maximum et éviter l'enchevêtrement des rameaux. Il faut donc supprimer les branches qui reviennent vers l'intérieur, privilégier les branches qui font un angle ouvert avec l'axe, équilibrer la charge de l'arbre, pour qu'il n'y ait ni trop de fruits ni trop peu. Pour réaliser une coupe bien nette, il faut choisir correctement l'endroit, conserver l'empattement [petites rides] pour une meilleure cicatrisation.

☎ 09.53.60.81.46 ou ✉ croqueursjds@free.fr

THERVAY



LES TOUT-PETITS DÉCOUVRENT LES LÉGUMES

C'est au relais parents assistants maternelles (RAM) que Pauline Renard, nutritionniste et naturopathe, avait rendez-vous début octobre avec enfants et assistantes maternelles du secteur, pour un temps d'éveil à l'alimentation.

Après une découverte sensorielle, les enfants ont préparé les plats qu'ils ont ensuite dégustés. Une matinée appréciée de tous ! Plusieurs autres conférences et séances d'éveil sont prévues dans le projet pédagogique du relais. Le RAM propose également un temps de jeux et de rencontre tous les lundis à la mairie, de 9 h à 11 h 30.

Relais Assistantes Maternelles de Jura Nord - Adeline Voinchet et Hélène Carteron
6 rue du Doubs, 39700 Fraisans - ☎ 03 84 80 11 12 ✉ ram.juranord@mutualite-39.fr

VIGEARDE



LA FERME DU PETIT PRÉ ÉLÈVE DES PORCS EN LIBERTÉ !

Le choix de l'agriculture biologique a été fait par l'éleveur Johann Théry, à la création de l'élevage en 2016 et les produits sont aujourd'hui labellisés bio.

Élevés en pleine forêt sur une parcelle privée de 15 hectares, une douzaine de cochons nés à la ferme de Vigearde profitent de ressources naturelles, herbe et glands, mais aussi au quotidien d'une alimentation variée grâce à un apport de céréales : triticales, et de fèves mélangées avec du son issus des producteurs bio des environs. De la drèche, résidus du brassage des céréales d'une brasserie locale, vient compléter les apports nutritifs utiles à l'engraissement des cochons. Il faut au moins un an pour obtenir un porc charcutier fini [150 kg], alors qu'il faut 6 à 7 mois pour un porc industriel ! Les animaux sont ensuite vendus au détail ou en produits transformés dans différentes AMAP [Vigearde, Dampierre, Orchamps], également à des particuliers et en collectif bio à Mouchard. Les cochons bichonnés bénéficient d'abri en dur pour la nuit ou en cas de pluie et ils sont très sociables car domestiqués par le nourrissage quotidien. La ferme à taille humaine permet d'utiliser les ressources locales tout en garantissant le bien-être des animaux.

🌐 www.fermedupetitpre.fr - ☎ 06 80 70 54 01



FALLETANS, UN FOURNIL AU VILLAGE

Le Fournil du vieux chêne a ouvert le 1^{er} octobre 2020 à Falletans. Le boulanger, Luc Delume, travaille des farines locales et biologiques.

«Je veux proposer des pains de bonne qualité nutritive et gustative. Les farines, issues de blés de variétés anciennes, moulues à la meule de pierre, contiennent de nombreux minéraux. Ainsi, les vitamines et les germes sont conservés. De plus, le levain naturel permet d'abaisser l'indice glycémique et de rendre le pain plus digeste» explique Luc.

«Je me fournis auprès de paysans-meuniers des environs qui cultivent des mélanges de variétés anciennes et rustiques, adaptées à des sols moins enrichis.»

DE LA CHARPENTE AU FOURNIL

Passionné de forêts, il débute sa vie professionnelle comme bûcheron en montagne dans les Hautes-Vosges puis dans le Jura. Après un passage par la sylviculture il obtient son CAP de charpentier et travaille 25 années chez Puget à Dole, les 10 derniers mois comme coordinateur de travaux. Il a ainsi suivi le devenir de cette matière naturelle le bois que l'homme a tant utilisé. Une autre aventure le tente en suivant un autre élément naturel qui lui aussi a été un élément vital pour la vie humaine : le blé.

«C'est en regardant un copain faire son pain que cette aventure est née.»

Ensuite, après quelques années de pratique personnelle et de documentation, la reconversion était lancée : l'ex-charpentier suit une formation de boulanger au **CFA de Gevingey** et obtient le CAP en juillet 2020. Ce basculement d'itinéraire professionnel a demandé un important travail d'équipe avec Sylvie, son épouse retraitée de l'éducation nationale. Elle l'a aidé et soutenu dans toutes les étapes et démarches, tant dans l'organisation que de la gestion de cette nouvelle micro-entreprise.

Sur commande, du mardi au vendredi, Luc prépare différents pains, avec des farines (blé, seigle, sarrasin, épeautre, petit épeautre) et des graines (courge, sarrasin, lin, tournesol). Les pains cuisent dans un four «à foyer décalé» qu'il a conçu et construit lui-même, alimenté par le bois de la Forêt de Chaux. Et comme le levain a besoin de temps pour se développer, les commandes se passent 48 h à l'avance par mail ou téléphone. Luc livre aussi plusieurs magasins bio à Dole et Tavaux. Le Fournil a obtenu la mention «Nature et Progrès» en janvier 2021.

Le Fournil est ouvert du mardi au vendredi, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 16 h 30 à 18 h.

Il a construit son fournil dans sa maison, va-t-il aller jusqu'à semer et récolter du blé ancien à Falletans ou se faire aider, qu'en pense Sylvie ?

✍ Nicole Grandjean

Le fournil du Vieux Chêne - Renseignements au ☎ 06 47 56 91 99

✉ fournilduvieuxchene@laposte.net



«**Nature et Progrès**» est une association libre, réunissant des adhérents producteurs et consommateurs. Regroupés

en Commissions Mixtes d'Agrément et Contrôle, ils vérifient la conformité au cahier des charges des différents domaines (production animale, végétale, transformation boulangère, cosmétique...). Cette mention atteste donc que la fabrication respecte certaines exigences : une utilisation de matières premières 100 % biologiques, avec approvisionnement direct et local, une production respectueuse de l'environnement et économe en énergie, une distribution en circuit court. Le label Nature et Progrès prend également en compte le facteur humain de la production : taille des entreprises, juste rémunération des producteurs.... La mention n'est pas définitive, son renouvellement est examiné chaque année.

Pour en savoir plus : 🌐 natureetprogres.org



CFA de Gevingey

23 route de Lons-le-Saunier,

39 570 GEVINGEY

🌐 www.cfadujura.com

LE SENTIER BOTANIQUE DE L'ERMITAGE SOUFFRE...



serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/1996_ONF_sentier_botanique.pdf

NOS ADHÉRENTS LANCEURS D'ALERTE

Ils nous signalent « un chantier forestier désastreux » qui s'achève aux alentours de la Grotte de l'Ermitage. Le sentier botanique aménagé, avec des deniers publics, par l'ONF et le SIVOM de la Serre s'est malheureusement trouvé sur le trajet de ce chantier. Certains arbres souffrant de la sécheresse étaient scolytés ou arrivés à maturité devaient être éliminés, mais à quel prix et avec quels moyens ?

LES MOYENS MUSCLÉS UTILISÉS LAISSENT DES PLAIES BÉANTES

Pour assainir et donc supprimer les sujets sélectionnés, la méthode brutale a été choisie. N'entend-on pas parler de débardage léger adapté aux milieux fragiles ou spécifiques, et même avec des chevaux comtois ? Les engins motorisés de débardage ont largement et gravement remué les sols forestiers par leurs allées et venues pour remonter les grumes vers le chemin de la poste. Les matériaux moins commercialisables sont restés sur place. Les éventuelles interventions d'évacuation n'arrangeront pas les plaies béantes. Des essences rares appartenant au sentier d'interprétation ont été coupées, certaines étiquettes informatives sont restées en place, elles veillent leur souche proche orpheline, d'autres en voie de pourrissement disparaissent sous les branchages. Le site public bouleversé est incompréhensible.

UN PEU D'HISTOIRE

Cet endroit précis du massif est devenu le point de rencontre renommé pour tous les amateurs de biodiversité remarquable. En 1971 le premier sentier botanique d'interprétation était tracé par l'ONF et l'école de Moisse. Après son extension en 1996, il devient incontournable pour les familles venant se ressourcer dans ce lieu historique magique.

CONTACTS AVEC LES ÉLUS POUR DES PROPOSITIONS

Le maire de Moisse et le président du Sivom de la Serre sont navrés et envisagent de demander des comptes à l'ONF et au prestataire responsable de sa destruction ! Cela n'est pas suffisant. À nous amoureux de cet espace forestier de réagir pour demander des explications sur ces pratiques déplorables et éviter qu'elles ne se reproduisent. Des réparations urgentes en vue de la saison d'été doivent être menées. Un panneau doit être posé sur le parking pour informer les visiteurs de la situation et des mesures qui vont être prises pour la réhabilitation de ce site. Ce joyau naturel a joué son rôle lors de la dernière pandémie, il a accueilli de nombreuses familles demandeuses de détente au vert. Quel sera l'avenir de cet outil pédagogique ? Les traces du passage des promeneurs attestent de la fréquentation de ce site et de l'attrait qu'il suscite. Au moment où les modes de vacances sont en pleine évolution, n'oublions pas ces modestes zones touristiques discrètes, poumon vert récréatif, qui attirent un tourisme familial générant une économie locale non délocalisable. Dernière minute, une rencontre sur le terrain avec l'ONF est annoncée. À suivre...



MOISSEY : LES PAYSÂNERIES, ACCUEILLIR À LA FERME !

Le projet d'accueil à la ferme, qui voit le jour sur la commune de Moissey, est porté par la toute jeune association culturelle et paysanne Contre-Courant.



REDYNAMISER LE TERRITOIRE ET CRÉER DU LIEN

Contre-Courant rassemble des producteurs, des salariés agricoles mais aussi des artisans et des citoyens soucieux de redynamiser leur territoire et de créer du lien. L'association souhaite :

- Soutenir et renforcer l'échange, la solidarité et le dynamisme en milieu rural.
- Promouvoir et valoriser l'agriculture, l'artisanat et la culture au niveau local.
- Échanger et découvrir des savoirs et des savoir-faire en s'appuyant sur notre patrimoine et les valeurs humaines qui nous rassemblent.

L'association a à cœur de proposer un projet global qui invite à l'ouverture et à la solidarité en permettant aussi à d'autres idées, initiatives ou projets d'entrer en interaction pour créer une dynamique de lien et de réseau sur le territoire et de développer d'autres missions « agri-culturelles ». Elle se veut aussi génératrice de liens et de rencontres entre les producteurs locaux, les artisans et les habitants du territoire.



LA FERME DE L'AUBÉPINE, UN LIEU IDÉAL POUR LE PROJET

C'est autour de ces valeurs communes que l'association Contre-Courant a mis en place le marché de producteurs de Moisey et qu'elle s'est retrouvée avec la ferme de l'Aubépine autour du projet d'accueil créant « les Paysâneries ». L'accueil sur un lieu de production agricole permet de bénéficier d'un support vivant et concret, riche en matériaux de découvertes et d'apprentissages. La ferme de l'Aubépine, avec ses vaches laitières, a toujours fait le choix de privilégier la qualité à la quantité. Par exemple, elle a fait le choix de rester de taille modeste et de travailler à plusieurs plutôt que de mécaniser à outrance. C'est en ce sens qu'elle s'inscrit dans les valeurs d'une agriculture paysanne, respectueuse de la terre, des animaux et des Hommes. C'est une ferme « responsable ». Aujourd'hui, Claire Vieille-Blanchard reprend la ferme et la production de lait bio à Comté. Avec elle, de nouveaux animaux arrivent sur la ferme comme les chèvres, les chevaux ou les ânes. Le projet d'accueil à la ferme s'appuie sur les principes de la ferme pédagogique et de l'éducation populaire. Le but recherché n'est pas seulement d'accompagner le public à venir voir des animaux mais aussi de l'amener à découvrir et comprendre comment fonctionnent ces lieux de production. Des visites, ateliers et promenades amèneront les visiteurs à se questionner sur les enjeux d'un tel choix et d'un tel engagement dans le monde d'aujourd'hui.

L'ACCUEIL POUR TOUS !

Les prémices des « Paysâneries » sont marquées par la venue de Sophie Audureau, membre de l'association, et des adolescents qu'elle accompagne dans le cadre de son travail d'éducatrice. Ils ont fait une première promenade avec les ânes, des chantiers participatifs et fabriqué un épouvantail pour l'entrée de la ferme. L'expérience est concluante ! Alors le projet d'accueil prend forme et un nouveau partenariat voit le jour avec le dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP) de Dole. Les jeunes accueillis sont pleinement acteurs de la construction du projet. Sophie explique que son travail passe essentiellement par la médiation et la ferme permet cela de différentes manières. Une dimension thérapeutique est contenue de façon intrinsèque dans le lieu, par la présence des animaux et le lien à la terre. Le rôle de l'accueillant est de permettre l'expérience qui favorisera l'émergence des potentialités. C'est cette notion de participation et de co-construction que l'association veut favoriser, car elle permet d'expérimenter d'autres rapports humains, invite à la prise d'initiatives et renforce la valorisation de la place de chacun.

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE !

Les idées fourmillent autour des visites de la ferme, des soins aux animaux, des balades avec les ânes... Alors si vous avez envie de rencontrer l'équipe et de venir découvrir les activités, n'hésitez pas à contacter l'association. Et si vous souhaitez soutenir le développement de cette toute jeune pousse, vous pouvez prendre votre adhésion (à prix libre) et très bientôt participer à une campagne de financement participatif sur la plateforme Bluebees, entièrement dédiée aux projets à fort impact écologique et social.

✍ Sophie Audureau

En savoir plus :

- 📞 Sophie Audureau : 06 25 15 03 92
- ✉ contre-courant@mailo.com
- 📍 CONTRE-COURANT, 2 rue de la gare, 39290 Moisey
- 🌐 www.facebook.com/contre.courant.714



MARCHÉ DE PRODUCTEURS À MOISEY

Le vendredi de 16h30 à 19h.

MARCHÉS FESTIFS

le 1^{er} vendredi du mois
de juin, juillet et août.

BALADES GOURMANDES

Week-ends du 24/25 juillet
et 21/22 août

FERME OUVERTE

09 mai, 30 juin,
04 juillet et 06 août





sauvons-la-serre.e-monsite.com

MOISSEY, DES NOUVELLES DE LA CARRIÈRE

Il y a plus d'un an, la direction de la Société des Carrières de Moissey (SCM) annonçait son intention de prolonger son activité quotidienne durant la pause méridienne en échange non équitable d'un complément occasionnel en fin de journée. Cette pause instaurée par l'arrêté préfectoral, autorisant en 2017 la reprise d'exploitation, permet aux riverains de la carrière de ne pas être dérangés durant midi par les nuisances sonores en provenance de l'entreprise.

UNE CONSULTATION IMPROVISÉE QUI VISE À CONTOURNER LES ÉLUS LOCAUX

À la recherche d'avis favorables préalables pour étayer sa demande au préfet, le carrier s'est heurté à l'avis défavorable des Conseils Municipaux d'Offlanges et d'Amange, ainsi que des associations «Sauvons le Massif de la Serre», «Jura Nature Environnement» et «SécuriSerre», tous soucieux des riverains les plus exposés aux nuisances. Il improvise alors une consultation sauvage auprès des habitants d'Offlanges et de Moissey. Cette consultation d'ordre privé dans un cadre bordé par des décisions d'ordre public n'offre, quand l'organisateur en est aussi le bénéficiaire, aucune garantie de sincérité tant sur ses modalités que sur l'appréciation des résultats, entièrement à la discrétion de l'entreprise. En droit, si elle devait avoir lieu, il faudrait une consultation publique à la seule main du Conseil Municipal (cf. art. L1112-15 à L1112-20 du code des collectivités territoriales).

DES RÉSULTATS SUJETS À CAUTION, MAIS LE CARRIER PERSISTE ET SIGNE

Lors de la commission de suivi du 22 janvier 2021, le carrier se targue alors d'une majorité d'avis positifs sans même mentionner les avis négatifs des communes et associations. Mais qui peut garantir la régularité du décompte des réponses quand la SCM est juge et partie? Or l'action du carrier cherche à noyer les voix des riverains les plus impactés par les nuisances parmi celles de l'ensemble des habitants des 2 communes. Face aux objections émises en cours de réunion, le carrier propose de peaufiner sa consultation par une enquête de terrain chez les habitants. Cette intention empirique mais là encore sans garantie d'objectivité (moment de la journée, choix des habitants, appréciation du bruit, quels appareils en fonctionnement?) traduit en réalité la persistance du carrier à contourner l'avis défavorable notamment du conseil municipal d'Offlanges, commune la plus concernée aujourd'hui par les nuisances sonores. Bref la fin justifie les moyens pour l'entreprise Colas (Bouygues) : sous prétexte d'atténuer la pollution causée par le redémarrage des concasseurs à 14 h, il s'agit en fait d'optimiser et de rentabiliser le fonctionnement des installations, utilisées en continu sur une plus longue durée et ce aux dépens de la qualité de vie des riverains et d'une destruction irréversible du patrimoine naturel du Massif de la Serre. L'association SMS continuera de combattre ce projet et d'œuvrer pour faire respecter le droit concernant le respect de l'environnement et de ses habitants.



Péyzes orangées



Scilles à deux feuilles

DU CÔTÉ OBSCUR DU MONT-GUÉRIN

Le Mont-Guérin fait partie d'un ensemble naturel bosselé, les collines pré-jurassiennes de la rive droite du Doubs. Le versant peu escarpé orienté au sud/sud-est bénéficie d'un très bon ensoleillement.

Sur le sol, pauvre et peu épais, se développe une végétation typique des pelouses sèches, mettant en évidence la nature karstique du sous-sol.

L'UBAC, VERSANT À L'OMBRE

Le versant du Mont-Guérin tourné vers le nord/nord-ouest, beaucoup plus escarpé, est lui exposé aux vents dominants et à la pluie. Cette exposition, combinée à une faible incidence des rayons solaires, le rend peu exploitable sur le plan agricole, mais ici se développe une forêt typique des pentes froides à éboulis grossiers, où la végétation basse se compose de plantes d'ombre (sciaphile). Le sol est souvent limité à de la terre fine s'observant entre les blocs.

UN SOUS-BOIS ENVOÛTEUR...

Pour le promeneur, c'est un lieu un peu magique. Le relief est abrupt : 80 mètres de dénivellation entre la source de Chalvit et le sommet, soit une pente de 21 % en moyenne, avec un escarpement particulièrement marqué sous l'Oratoire. Au pied des falaises éboulées se déroulent des tapis de scolopendres, de mousses, de scilles à deux feuilles et d'anémones en fleurs... On peut également y découvrir des péyzes orangées, un champignon dont l'appareil reproducteur aérien a la forme caractéristique d'une coupe.



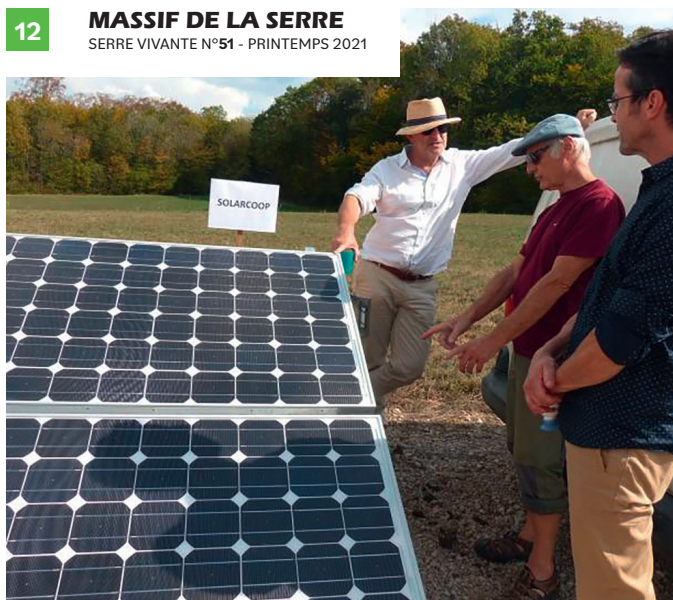
Fougère scolopendre

UN HABITAT CONSIDÉRÉ COMME D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE PRIORITAIRE

Ces forêts dominées par des essences nomades (Frêne commun, Érable sycomore, Érable plane, Tilleul, Orme des montagnes), installées sur des fortes pentes, sur des éboulis, sur les versants ou les fonds de ravins constituent un type d'habitat rare, de grande valeur patrimoniale. L'annexe I de la Directive Européenne « Habitats, Faune, Flore » a sélectionné ce type d'habitat car en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle ; ayant une aire de répartition réduite par suite de leur régression ou en raison de leur aire intrinsèquement restreinte ; constituant des exemples remarquables, propres à une région biogéographique européenne, et représentatifs de la diversité écologique de l'Union européenne. Parmi les habitats d'intérêt communautaire, ont été identifiés comme prioritaires par la directive, ceux considérés comme étant en danger de disparition et pour la conservation desquels la Communauté porte une responsabilité particulière.

LA SCOLOPENDRE, UNE FOUGÈRE ORIGINALE

Cette fougère typique des forêts de ravins, protégée dans certaines régions, pousse en touffes. Les frondes partent d'un rhizome court et épais, recouvert d'écailles brun-roux. Elles mesurent de 30 à 60 cm et persistent toute l'année. De forme allongée en ruban (d'où le nom de langue de cerf), leur bordure est entière ou parfois ondulée. À leur base, les feuilles sont échancrées en cœur, formant deux lobes arrondis. Le pétiole brun, velu, porte des écailles brunes à noires à la base, et il est nettement plus court que le limbe foliaire. Les sores, organes des fougères produisant des spores (comme les champignons), se situent sur la face inférieure du limbe : ils sont de grande taille, linéaires, parallèles entre eux et disposés de façon oblique par rapport au rachis. C'est cette disposition originale qui a valu le nom de scolopendre à cette fougère car rappelant un genre de mille-pattes. Les sores sont de couleur brun-jaune, brun-orangé ou brun-violet et sont protégés par une fine membrane (indusie double). Les feuilles nouvelles apparaissent au printemps. La sporulation a lieu de mai à septembre et c'est le vent qui se charge de la dissémination des spores. Ils auront germé avant le début de l'hiver, formant des prothalles végétatifs, de petites lames minces formées de cellules chlorophylliennes.



LE SOLAIRE À LA MAISON

ET SI ON PASSAIT À LA PRATIQUE ?

Le 12 décembre 2020, Serre Vivante a organisé une visio-conférence intitulée «Le solaire à la maison», en partenariat avec les coopératives Solarcoop et Jurassic.

Solarcoop revient sur notre territoire pour partager à nouveau et démultiplier la possibilité d'installation de son kit photovoltaïque en autoconsommation. L'idée est de sensibiliser le grand public à la sobriété énergétique et de faciliter l'installation de petites centrales photovoltaïques.

UNE INSTALLATION RÉALISÉE EN 2 HEURES !

Le kit proposé est un ensemble complet de composants avec un accompagnement technique pour la mise en œuvre. Il se compose de deux panneaux photovoltaïques de 330 Wc (watt crête) du type Q-Cells, d'un dispositif de fixation des modules au sol ou sur un bâtiment, d'un micro-onduleur double entrée, d'un compteur d'énergie de production/consommation fonctionnant sur une simple prise de courant et des accessoires de câblage pour le raccordement sur une prise standard ou sur le réseau électrique interne de l'habitation. L'installation, hors préparation du chantier et réception, peut se réaliser en 2 heures en faisant appel à un professionnel ou une personne avertie. Les panneaux sont posés soit en terrasse, sur une petite cabane ou au sol dans le jardin, soit en toiture de garage, d'un abri de jardin... La fixation des panneaux se fait sur des barres aluminium. Solarcoop utilise aussi du bois local de robinier pour élaborer le châssis-support, le bois étant façonné par les Compagnons de l'école de Mouchard. L'équipement est destiné exclusivement à l'autoconsommation.



UN INVESTISSEMENT 20 FOIS PLUS RENTABLE QU'UN LIVRET A !

La réduction de la facture d'électricité sera de l'ordre de 100 €/an pour un investissement inférieur à 1100 €. Les fabricants garantissent aujourd'hui que leurs panneaux auront toujours au moins 80 % de leur puissance initiale après 25 ans et les professionnels du solaire estiment maintenant qu'un panneau solaire photovoltaïque bien posé et entretenu pourrait produire de l'électricité pendant une quarantaine d'années. Cet investissement rentable permet de devenir moins dépendant au prix de l'électricité qui augmente régulièrement.

TROIS CHANTIERS PROGRAMMÉS EN JUIN 2021

La coopérative Jurassic pilote cette opération dans le cadre de la mission de transition énergétique commanditée par les communes de La Barre et d'Orchamps. Trois chantiers ouverts au public (sur une jauge de 10 à 15 personnes, en respectant les gestes barrières) se dérouleront à Romange, Orchamps et La Barre. Un spécialiste répondra à toutes les questions techniques des personnes présentes pendant qu'un membre de Solarcoop réalisera l'installation. Jurassic prévoit par ailleurs une rencontre sur La Barre / Orchamps avec Yves Poète, président de la Centrale villageoise du Haut Jura. Un dispositif qui consiste à mutualiser un ensemble de toitures, privées et publiques, pour constituer une société de production d'énergie solaire.

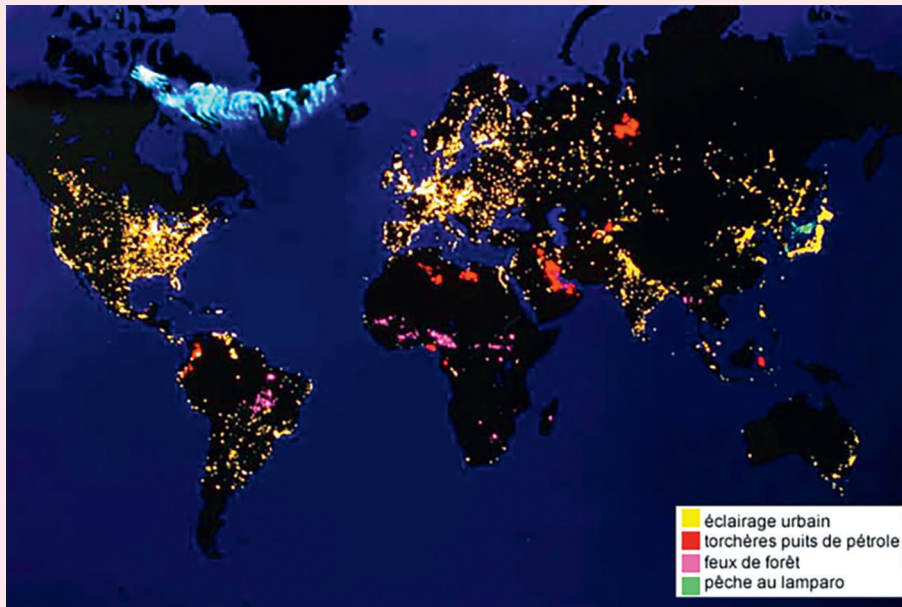
Jurassic



Renseignement et inscriptions auprès
de Jurassic : afrancis@jurassic.com
Tél : +33 7 69 19 67 21

jurassic.com et www.solarcoop.fr

RÉSISTERONS-NOUS COLLECTIVEMENT ET CULTURELLEMENT À UNE AUGMENTATION DE 6°C PRÉVUE DANS 80 ANS ? LE TEMPS PRESSE !



La planète vue du ciel, par satellite (à 400km)

De la dérive des pratiques à la transition sociétale

**Nous sommes une espèce
intelligente en voie d'extinction**

Notre Terre a 4,6 milliards d'années d'existence. La vie sur la Terre existe depuis 3 milliards d'années. Nos ancêtres sont présents sur Terre depuis 5 à 7 millions d'années. Or, notre évolution nous a conduits à un progrès tel que nous avons forgé nous-mêmes les moyens de nous éteindre. Selon Hubert Reeves, astrophysicien : «*Nous sommes une espèce intelligente en voie d'extinction. Pour nous nourrir et nous sauver, nous sommes passés de l'arc et des flèches, à l'arbalète, aux fusils, aux canons, puis à la bombe atomique. Cette intelligence humaine qui nous a sauvés au début est devenue de plus en plus menaçante. Ce qui nous menace est notre capacité de saccager notre planète, de la réchauffer, d'acidifier l'océan, de polluer la mer comme la terre. Cela nous conduit à la crise écologique contemporaine.*»

CONSTAT DES CONTRIBUTIONS

AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**La quête humaine de rendements, d'efficacité
et de profits immédiats est une guerre
contre la Nature**

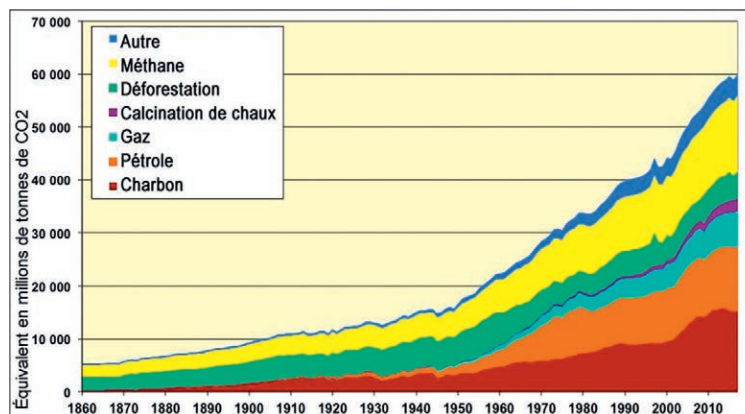
L'homme vide les nappes de pétrole, brûle les forêts, vide les océans des poissons deux fois plus qu'il ne s'en reproduit, notamment avec la pêche au lamparo et la pêche industrielle. En même temps, avec les insecticides, l'homme pollue les terres. Il stérilise des quantités de terres. Le problème majeur est l'utilisation de pesticides et son impact sur la biodiversité, la pollution des sols et des cours d'eau. Selon Hubert Reeves : «*Les effets du réchauffement climatique sont déjà visibles, l'Antarctique fond rapidement, l'Arctique fond également, il y a beaucoup de tempêtes, des orages, des inondations, les oiseaux partent plus tôt, ils reviennent plus tard, les arbres fleurissent plus tôt, les fleurs durent plus longtemps... Nous menons une guerre contre la Nature, même si personne ne le souhaite, c'est la réalité. Si nous gagnons, nous sommes perdus. Les espèces qui perdurent sont celles qui savent s'adapter aux éléments essentiels. Les tortues, sur terre depuis 250 millions d'années, devraient nous apprendre à nous adapter. Elles font partie des espèces capables de s'adapter dans un écosystème qu'elles respectent et elles vivent en harmonie avec la Nature.*» ^[1]

Qu'en sera-t-il du réchauffement climatique en 2100 ?

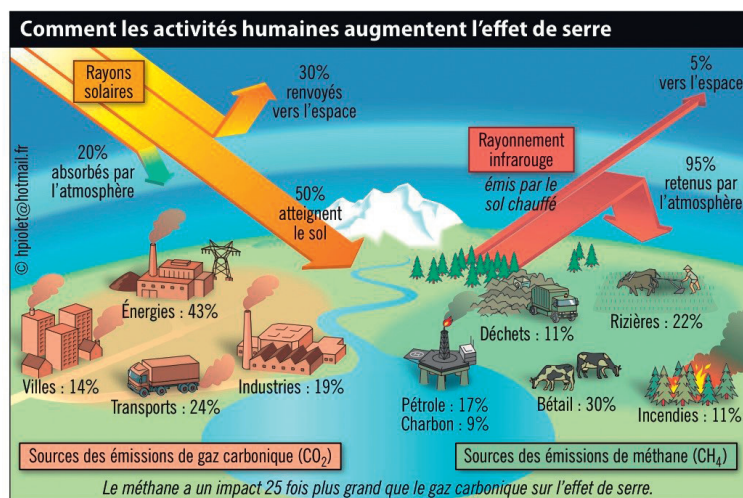
Selon le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), depuis le début du siècle dernier les émissions de gaz carbonique ont augmenté de 30 %. Le réchauffement climatique est estimé à +1 °C, depuis 1850 (révolution industrielle). D'ici 2100, si nous continuons à utiliser les énergies fossiles, nous allons doubler les émissions de gaz à effet de serre et nous pouvons alors nous attendre à un **réchauffement climatique de 3 à 7 °C**, d'après les modèles mathématiques de circulation générale.

Les gaz à effet de serre contribuent aux changements climatiques

La problématique vient de l'effet de serre. Dans une serre, les plaques de verre capturent le soleil. Le verre étant transparent, il laisse passer la lumière et renvoie cette lumière dans le sol de la serre. La lumière du soleil dans le sol est alors transformée en rayonnement infrarouge. Or le verre étant opaque aux rayonnements infrarouges, la chaleur produite reste enfermée dans la serre. Le gaz carbonique se comporte comme une plaque de verre. Il est transparent à la lumière visible à nos yeux, mais il est opaque au rayonnement infrarouge provenant de la terre.



Émissions de CO₂ liées à l'activité humaine depuis la révolution industrielle, selon les 7 principales causes



L'accumulation ou même la surproduction du **dioxyde de carbone (CO₂)** dans l'atmosphère contribue pour 2/3 de l'augmentation de l'effet de serre. Il est issu de combustion de gaz ou de pétrole, de la déforestation, de l'activité de cimenteries... C'est pourquoi on mesure l'effet des autres gaz à effet de serre en équivalent CO₂ ou encore en ppm (parties par millions), qui permet de d'évaluer le nombre de molécules de polluant sur un million de molécules d'air. Les émissions de CO₂ actuelles auront un impact sur les concentrations dans l'atmosphère et sur la température du globe pendant des dizaines d'années, car sa durée de vie dans l'atmosphère est supérieure à la centaine d'années.

Le méthane (CH₄) provient essentiellement des élevages des ruminants, des rizières inondées, des décharges d'ordures et des exploitations pétrolières et gazières. La durée de vie du méthane dans l'atmosphère est de l'ordre de 12 ans.

Le protoxyde d'azote (N₂O) provient des engrais azotés et de certains procédés chimiques. Sa durée de vie est de l'ordre de 120 ans.

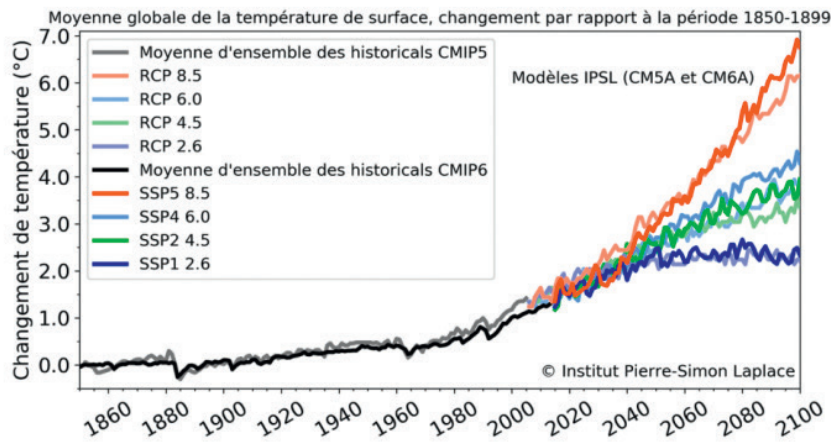
L'hexafluorure de soufre (SF₆) a une durée de vie de 50 000 ans dans l'atmosphère. Les **chlorofluorocarbures** ou **CFC** sont une sous-classe de gaz fluorés. Ils font partie des gaz qui contribuent à la dégradation de la couche d'ozone. Les CFC doivent leurs succès industriels et commerciaux à leurs propriétés : inerte, stable, ininflammable et faible prix de fabrication (industrie du froid, nettoyeurs industriels, propulseurs et industrie des mousses isolantes).

Au total, 95 % des rayonnements infrarouges sont retenus par l'atmosphère. La vapeur d'eau (H₂O) et les gouttelettes d'eau dans les nuages sont à l'origine de 72 % de l'effet de serre naturel. Le réchauffement climatique accentue l'évaporation de l'eau, ce qui assèche les terres, accroît l'effet de serre et le réchauffement des océans.

Dès 1997, le protocole de Kyoto a identifié les 6 gaz à effet de serre issus des activités humaines, principaux contributeurs au réchauffement climatique : le dioxyde de carbone, le méthane, le protoxyde d'azote et 3 substituts des chlorofluorocarbures. Les états signataires de cette convention internationale s'engageaient à réduire progressivement les émissions de ces gaz, entre 2008 et 2012, d'au moins 5 % par rapport au niveau de 1990.

Selon Thomas Boisson, journaliste scientifique : « Les émissions humaines de CO₂ sont 130 fois plus importantes que les émissions volcaniques. En 2017, la concentration de CO₂ atmosphérique a atteint 405 ppm, son taux le plus élevé depuis 800 000 ans. »^[2]

Aujourd'hui, la communauté scientifique s'accorde de manière unanime sur la responsabilité majeure des activités humaines concernant le réchauffement climatique par effet de serre. L'accroissement de la teneur en CO₂ et autres gaz à effet de serre dans l'atmosphère, l'élévation de la température, la modification de la pluviométrie (ayant des conséquences sur l'évaporation, le drainage et le ruissellement), les variations de l'englacement aux pôles, l'évolution de la couverture nuageuse, et donc du bilan de forçage radiatif : ainsi l'ensemble des facteurs bioclimatiques qui régissent le fonctionnement des écosystèmes est amené à se modifier. C'est pourquoi il faut en premier lieu prévoir et quantifier ces modifications et leurs conséquences.



Courbe GIEC [5]

Prochaine aire glaciaire : rendez-vous dans 40 000 ans

Les paramètres orbitaux de la Terre (excentricité, obliquité et précession) ayant un impact sur l'effet du rayonnement du soleil sur la planète doivent être pris en compte dans les modèles. Selon les prévisions de ces paramètres et de l'ensoleillement associé, dans les 40 000 ans à venir, une période glaciaire devrait s'installer sur la Terre. En attendant que les générations à venir s'y préparent, prenons soin de notre Terre et adaptons-nous aux changements climatiques actuels et aux prévisions de la fin du siècle. En revanche, les populations animales et végétales (terrestres comme marines) pourront-elles s'adapter aux changements des 80 «petites» années à venir? Tout l'écosystème tend à être bouleversé. [6 à 9]

Les pratiques humaines amplifient les effets néfastes sur la planète et sur la santé

Par exemple, la destruction des haies entre les cultures, la déforestation et l'épandage de pesticides dérèglent la biodiversité. Il s'en suit la disparition de rongeurs dans les haies (notamment les souris à pattes blanches prédateurs des tiques), d'où une augmentation de tiques dans les chemins, les forêts et les jardins des communes rurales, pour finir par une recrudescence de pathologies associées (n° 49 de Serre Vivante).

Les voyages et les échanges commerciaux internationaux favorisent également de nouvelles espèces migratoires, telles que les moustiques tigres responsables d'autres pathologies et les frelons asiatiques prédateurs d'insectes et en particulier des abeilles, provoquant la baisse de la pollinisation et chez l'homme des piqûres parfois mortelles.

Bien que la méthanisation produise du méthane renouvelable, elle constitue de nombreuses activités à risque. On observe depuis 2015, 4,7 incidents par méthaniseur et par an. Par l'épandage des digestats, l'apport d'une trop grande quantité d'azote dans le milieu naturel entraîne une perturbation du cycle de l'azote et par conséquent une nuisance dans les eaux produisant des nitrates et des phénomènes d'eutrophisation (développement important d'algues et appauvrissement de l'eau en oxygène).

LE FORÇAGE RADIATIF

Il correspond à un surplus de rayonnement par infrarouge produit par l'activité humaine à effet de serre, c'est-à-dire la propension d'un facteur à perturber l'équilibre énergétique de la Terre. Il se traduit notamment par le rejet de CO₂ en saturation dans les océans vers l'atmosphère renforçant ainsi l'effet de serre. Concernant les prévisions de température à long terme, les modèles de circulation général posent une incertitude. Notamment parce que ces modèles ne considèrent pas tous de la même façon ces rétroactions positives ou négatives (par exemple l'effet de l'humidité dans l'atmosphère ou des couches nuageuses qui viendraient contrebalancer le réchauffement). En revanche, ils estiment tous un réchauffement, selon le GIEC (voir graphique ci-contre). [3-4]

Plusieurs scénarii ont ainsi été établis à partir de 30 simulations, le GIEC a sélectionné les 4 scénarii les plus représentatifs, appelés RCP (Representative Concentration Pathways). Les trajectoires RCP sont exprimées en forçage radiatif (en Watts par mètre carré), c'est à dire la différence entre l'énergie radiative reçue et l'énergie radiative émise par le système climatique. Les trajectoires socio-économiques partagées (SSP, Shared Socioeconomic Pathways) ont été prises en compte dans les simulations pour décrire les évolutions sociales, économiques et techniques alternatives, couvrant un large éventail de futurs plausibles.

Selon le scénario RCP le plus émetteur en CO₂, **l'augmentation de la température moyenne globale atteindrait 6 °C en 2100** (courbe rose du graphique suivant). Ce modèle prend en compte un forçage radiatif lié à l'effet de serre additionnel de 8,5 Watts/m².

De plus, selon la taille des rendements, le bilan carbone de ces entreprises peut devenir négatif. Cela en comptabilisant la consommation d'énergie liée aux transports des entrants et sachant que pour 60% de méthane produit, 40% de CO² sont émis par les méthaniseurs. Le biotope des sols appauvri par l'usage des déchets agricoles conduit aussi à des émanations de CO². Enfin, selon le GIEC, en terme sanitaire, les particules fines (H₂S, NH₃, SO₂) diffusées dans l'air sont préoccupantes, même à partir de 1% de fuites. ^[10-11]



Haies d'Offlanges (39) - photo L.Gerardin (2021)

1. <https://www.bing.com/videos/search?q=hubert+reeves+2021>
2. <https://trustmyscience.com/taux-co2-atmosphere-plus-eleve-depuis-800000-ans/>
3. www.youtube.com/watch?v=R6eywXdssMw
4. www.youtube.com/watch?v=YNybG0DOaI
5. <https://global-climat.com/2019/09/19/nouveaux-modeles-francais-pour-le-giec-un-rechauffement-plus-prononce/>
6. www.youtube.com/watch?v=uUsQpVQG8QM
7. www.youtube.com/watch?v=Kr9mOoCw0vI
8. www.youtube.com/watch?v=MXcY8Cf6hsl
9. <https://www.kla.tv/index.php?a=showlanguage&lang=fr&id=8883>
10. etat.environnement.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAU
11. www.youtube.com/watch?v=sZSth0BUVOK



IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Il est difficile à l'heure actuelle de cerner les conséquences d'un réchauffement de 3 à 7 °C. En revanche, on peut s'attendre à des migrations des cultures agricoles comme à des migrations de population. Ainsi les estimations à venir devront prendre en compte ces migrations.

Avenir des forêts

Dès à présent, nous observons des sécheresses à répétition, tempêtes, ouragans et inondations se succèdent, de nombreuses forêts notamment en monoculture n'y résistent pas (K. Csilléry et al., 2018). Même si la surface forestière en France est passée de 14,1 millions d'hectares en 1985, à 16,9 aujourd'hui, le scolyte (coléoptère xylophage) ravage les résineux en stress hydrique. De plus, les ormes, les frênes et les châtaigniers disparaissent. Selon le ministère de l'Agriculture, les arbres situés dans les Vosges Saônoises et sur le premier plateau du Jura sont les plus atteints. À l'automne 2020, le volume de bois scolyté était estimé à près de 4 millions de m³, pour l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté. Le premier trimestre 2020 a été marqué par une succession de tempêtes. Les arbres déracinés ou brisés sont des sites de reproduction favorables pour les scolytes. Selon l'ONF, à terme, les épicéas, ravagés par les scolytes et le réchauffement climatique, pourraient disparaître des zones de moyenne montagne. ^[1]

En quelques décennies, de nombreuses parcelles de feuillus ont laissé la place à des monocultures de résineux (épicéas, Douglas...) destinées à une sylviculture intensive. Les plantations de sapins, bien alignés les uns à côté des autres, sont coupées régulièrement laissant place à un paysage pelé, les « coupes rases ». Elles sont ensuite replantées très rapidement, puis à nouveau rasées. Un résineux pousse en effet deux fois plus vite qu'un feuillu. Ce processus est accusé par ses détracteurs d'appauvrir et d'acidifier les sols. ^[2]

Impact sur les vents et impact des vents

En conséquence des changements climatiques, selon les simulations de A. Belusic Vozila et al. (2018), les vents de Sirocco seront de plus en plus fréquents. Or ces vents renforcent les effets négatifs sur les végétaux et notamment sur l'enracinement des arbres. ^[3-4] Par ailleurs, ces vents emportent avec eux des nuages chargés de nombreuses substances (parfois radioactives). Ainsi, indépendamment des transports humains, les nuages peuvent aussi être vecteurs de bactéries ou de particules toxiques.

Incidence du climat sur les migrations de productions et de populations

Les effets sur les productions agricoles et sylvicoles seront très variables suivant les régions et les types de couverts végétaux. En climat tempéré comme le nôtre, les températures excessives au-delà de + 3 degrés par rapport à celles actuelles et la fréquence accrue des sécheresses conduiront à des effets négatifs. Ces impacts vont demander des adaptations, aussi bien des modifications locales des systèmes de culture ou de gestion, que des migrations géographiques des systèmes de production. On peut aussi s'attendre à des migrations de populations. Déjà, pendant la crise sanitaire, nous observons des mouvements humains des villes vers les campagnes, dans de nombreux pays. En raison des hausses de température et de la crise mondiale de l'eau, on peut prévoir des migrations de populations vers les climats tempérés ou d'altitude. Cela s'accroîtra au fur et à mesure de trop fortes chaleurs, de l'acidification des océans et de la montée du niveau de la mer consécutive. La montée du niveau de la mer attendue serait de 1 à 2 m, d'ici 2100.



Les zones les plus touchées par la dilatation des océans sont le Pacifique Ouest et l'Asie du Sud-Est. Ainsi, un nombre de 20 millions de migrants est attendu, rien qu'en Europe. Puis, ce nombre de réfugiés climatiques serait de 1 milliard, en 2100, à l'échelle du monde. De plus, la perturbation des massifs coralliens (blanchiment des coraux), liée à l'acidité des océans, conduit à une migration des populations marines. Les coquillages ont également leur coquille altérée par cette acidité. ^[5]

Effets des changements climatiques observés en France

Bernard Seguin, biologiste climatologue, précise les effets selon les espèces végétales. « Des perturbations dans le calendrier du développement des arbres fruitiers ont été observées à la suite du réchauffement récent. La levée de dormance tend à être plus tardive par manque de froid. Puis, sous l'action de la chaleur, les arbres fleurissent plus tôt. Paradoxalement, les arbres sont plus vulnérables au gel et en dépit du réchauffement des températures, la fraîcheur du climat à une période plus précoce est moins favorable à la fécondation et à la pollinisation. La vigne est également plus précoce dans son calendrier. Dans toutes les régions viticoles, l'avancée moyenne de la vendange au cours des trente dernières années est de 2 à 3 semaines (jusqu'à 1 mois dans le Sud-Est). » ^[6] Puis, des gelées tardives, comme observées cette année, viennent bouleverser les cultures de fruitiers et des vignes. Enfin, de nouvelles espèces d'insectes sont observées selon les sites géographiques, ce qui conduit à l'apparition de nouvelles maladies ou de nouveaux ravageurs, généralement caractéristiques de climats plus chauds.

1. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/jura/haut-jura/rechauffement-climatique-2020-annee-record-attaques-scolytes-tueurs-arbres-haute-saone-jura-1905082.htm>
2. https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/morvan-des-citoyens-deviennent-forestiers-pour-lutter-contre-l-enresinement-de-leur-foret-1949143.html#xtor=EPR-741-%5Bfrance-3regions%5D-20210222-%5BUne_CTA%5D&pid=726375-1577011225-0a52ac00
3. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/28580624/>
4. <https://agupubs.onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1029/2018JD028552>
5. <https://www.youtube.com/watch?v=eytaVwARSmU>
6. <https://journals.openedition.org/quaderni/525>
7. <https://jardinage.lemonde.fr/dossier-3307-jardinage-adapte-changement-climatique.html>



LES JARDINIERS S'ADAPTENT ET CHANGENT DE PRATIQUES

Concernant le calendrier au jardin en France (Terre Vivante, 2020) : « Le jardinier va ressortir ses outils de plus en plus tôt pour faire ses semis et ses repiquages de printemps de façon à ce que les plantes aient le temps de bien s'enraciner avant l'arrivée des fortes chaleurs trop précoces. À l'automne, face au sol qui demeure trop sec, il faudra parfois abandonner les semis et plantations d'automne. En ce qui concerne les espèces, le choix va se porter davantage, y compris dans la moitié nord de la France, sur celles qui sont exigeantes en chaleur, qui supportent des épisodes de sécheresse, et celles traditionnellement cantonnées aux régions méditerranéennes (figuier, melon, aubergine, fèves...). Les rosiers vont devoir s'adapter en proposant des variétés davantage résistantes aux canicules et aux maladies cryptogamiques (attaques de champignons). Les essences d'arbres et d'arbustes voient également leur gamme évoluer pour s'adapter au climat local : les espèces traditionnellement dites "méditerranéennes" (chêne vert, palmiers, mimosa,...) glissent davantage vers les régions septentrionales tandis que les espèces habituellement plantées en montagne ou dans le nord, comme le hêtre, déclinent. » ^[7]

ACTIONS À MENER POUR FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Espoirs portés par les jeunes générations



Manifestation pour une vraie loi climat - Dijon le 28 mars 2021

La crise sanitaire vient se surajouter à de nombreuses crises mondiales : politique, sociale, culturelle... et surtout environnementale. La crise sanitaire actuelle a amplifié l'urgence de prendre en compte le monde de demain, notamment l'importance de s'engager pour lutter contre la crise environnementale et les causes multifactorielles des changements climatiques.

Cette prise de conscience est en éveil chez les jeunes qui constituent l'avenir de la planète. Respirer, s'évader, vivre simplement est leur souhait. Le temps presse, alors ils se mobilisent. En revanche les annonces du ministère de la transition écologique ne montrent pas d'action à la hauteur des enjeux. « Environ 40 % de réduction des gaz à effet de serre attendu en 2050 » selon le site du ministère. Hormis sensibiliser les populations aux changements climatiques, quelles sont les actions associées du ministère ? ^[8] Une démission aurait-elle stoppé cet élan ou est-ce un effet d'annonce ? Les lois évoluent-elles ?

Une culture harmonieuse pour tous

Selon Marie-Monique Robin, réalisatrice journaliste d'investigation : « *Réintroduire de la biodiversité est essentiel pour éviter les fragilités chez les enfants, que cela concerne les problématiques liées à la flore intestinale, à toutes les allergies de plus en plus fréquentes, à l'asthme et aux piqûres de tiques.* »

Thierry Marx, chef cuisinier remarquable et engagé, conscient des bienfaits de l'agriculture biologique sur la santé, malgré son surcoût, suggère de « *Manger mieux, manger moins. Manger c'est plaisir, bien-être, santé !* »

Il se produit une résurgence des mémoires : il s'agit simplement de remettre au gout du jour des techniques anciennes. Le maraîchage sur sol vivant est exemplaire, car plus rentable avec moins de maladie, c'est plus écologique, c'est biologique. Tonte, branchage, fumier bio, compost, paillage constituent les apports suffisant à la terre. Il est clair à présent que si nous ne protégeons pas la biodiversité, nous allons au-devant de nombreuses crises sanitaires. Il se produit une acculturation par la modernité. Or l'insatisfaction de la modernité conduit à la culture biologique et à un retour vers des valeurs anciennes de bien-être dans la simplicité. C'est-à-dire une prise de conscience qui conduit par exemple à moins consommer, acheter selon ses réels besoins, privilégier le réemploi, l'occasion et la réparation, être moins gourmand en énergie, préférer l'énergie propre, etc. La modernité des pratiques agricoles occulte le passé et les méthodes qui pourtant fonctionnaient bien. Certains citadins déçus des conditions de vies urbaines, particulièrement en cette période de pandémie, optent pour une convivialité plus riche à la campagne et font le pas de quitter la ville. Alors cette fuite d'une modernité demande de nouveaux imaginaires qui vont se trouver dans d'autres cultures. L'objectif étant de vivre ensemble dans une culture harmonieuse pour tous.

Stratégies d'atténuation des gaz à effet de serre

Pour lutter contre les changements climatiques on peut mener d'autres actions individuelles et collectives, dont voici quelques exemples d'importance variable.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre, individuellement :

- Améliorer l'efficacité énergétique de son habitation (isolation nécessaire et propre, chauffe-eau et chauffage économe en privilégiant l'éolien ou le solaire en réseau).
- Acheter réellement éco-responsable, donc vérifier les provenances et les pratiques.
- Consommer local avec moins de viande et moins de poisson.
- Limiter et trier réellement ses déchets.
- Ne pas faire de feu de jardin.
- Planter des arbres et des fleurs, ne pas tondre toutes les semaines, favoriser la biodiversité.
- Limiter sa consommation énergétique et numérique.
- Limiter ses déplacements, conduire « propre » (de jour avec énergie solaire et électrique), prioriser les transports en commun, le covoiturage et le vélo.
- Limiter l'évolution de la population humaine.

À l'échelle individuelle, toutes les démarches, même petites, ont leur importance ; à l'échelle collective les rôles sont entre les mains des politiques pour limiter l'industrie et la quête de profit déraisonnable. Passons d'une culture raisonnable à une culture réaliste et harmonieuse.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre, collectivement :

- Éviter les combustibles fossiles et développer les énergies propres et renouvelables.
- Poursuivre les expérimentations aériennes et nautiques solaires.
- Changer les pratiques agricoles néfastes pour la biodiversité et diminuer la production de CO₂ associée.
- Favoriser le stockage du carbone dans le sol et une meilleure absorption de l'eau dans la terre, par exemple grâce à l'alimentation des animaux dans le milieu naturel.
- Favoriser l'agroforesterie, c'est-à-dire l'association d'arbres, de cultures et d'animaux sur une même parcelle.
- Favoriser la bioénergie avec captage et stockage de carbone.
- Éviter la pollution des cours d'eau par la chimie utilisée dans les cultures ou la surabondance d'azote.
- Favoriser l'économie et l'écologie circulaires et les circuits courts.
- Limiter les distances et l'intensité des transports des déchets ménagers.
- Légiférer drastiquement sur les pollutions toxiques, contrôler les décharges et favoriser le recyclage des déchets.
- Ouvrir les frontières administratives pour favoriser les circuits courts.
- Limiter les transports routiers des marchandises en développant le fret ferroviaire.
- Favoriser la transition énergétique. Préférer les énergies propres et renouvelables (éolien, solaire, hydraulique...).
- Éviter les systèmes de climatisation qui rejettent de l'air chaud à l'extérieur.
- Lutter contre la déforestation.
- Planter des arbres et augmenter les surfaces végétalisées. En revanche, ne pas planter n'importe quel arbre n'importe comment et n'importe où, éviter la monoculture.
- Favoriser les cercles vertueux (ex. tri des déchets, aquaponie...).
- Privilégier la permaculture plus économe en eau (cultures sur terre), puis favoriser la permaculture marine par la culture d'algues qui permet de rétablir la circulation océanique des températures et d'améliorer la qualité de l'eau (augmentation de l'alcalinité de l'eau), tout en régulant le carbone.^[3 à 6]
- Supprimer la pêche industrielle, reconverter les plateformes pétrolières marines en site d'observation des océans ou en fermes vertueuses marines.^[7-8]
- Multiplier les aires protégées (en mer comme sur terre).
- Multiplier les tiers lieux favorisant l'économie circulaire, le partage d'idées, de pratiques et de matériel, la participation citoyenne et les essentielles relations humaines.



Bateau solaire Türanor PlanetSolar [13]



Avion solaire Solar Impulse [14]

Ces mesures soulèvent de nombreuses questions selon le contexte économico-culturel et demandent à être développées avec des études de coûts, de conséquences pour l'environnement et d'acceptabilité pour les populations. De plus, il sera souhaitable d'évaluer l'impact environnemental des migrations climatiques de populations d'aujourd'hui et de demain.^[9]

Fort heureusement, de belles actions commencent à se mettre en place.^[10-12]



CULTIVONS LE BONHEUR DE DEMAIN

Sachons être inventifs et créatifs vers une transition sociétale, c'est une question de respect des futures générations, de logique et de survie. Nos ressources ne sont pas infinies, notre survie pourrait dépendre de la prise de conscience des espèces en danger, dont la nôtre. Participons activement à cette révolution culturelle qui consiste à repenser nos modes de vie et de consommation. Commençons par l'émancipation des femmes, notamment pour la régulation des naissances, l'égalité des chances et leur représentation politique à travers le monde.^[15 à 17]

Pour être efficace, les actions liées aux changements climatiques, à la biodiversité, la pollution, la transition énergétique, l'économie et l'écologie circulaires sont indissociables, contrairement aux subventions actuelles, même celles proposées par l'Union européenne pour 2021 à 2027 qui catégorisent les actions par thématiques. Nous construisons ensemble notre histoire, soyons alors positifs et réactifs, osons à grande échelle pour que le chemin se poursuive harmonieusement avec de belles perspectives temporelles. Ralentissons, prenons le temps de voir ce qui nous entoure. Agissons durablement pour que les courbes de l'évolution des gaz à effet de serre produits par l'homme rentrent en décroissance au plus vite. Revoyons nos modes de consommation. Daniel Chateigner, physicien chercheur à l'université de Caen, suggère de suivre le modèle DEMOS : Il nous faut Décroître (la démographie, la consommation et les émissions de CO₂), Éduquer (à tous les âges sur les enjeux environnementaux), Modérer (ses usages et sa consommation), Optimiser (les actions préservant l'environnement) et Soutenir (les actions à long terme et si cela n'est pas soutenable, il faut savoir revenir en arrière).^[18-19]

 Nathalie Rude

1. <https://www.ecologie.gouv.fr/changement-climatique-causes-effets-et-enjeux>
2. <https://www.rustica.fr/permaculture/faire-fonctionner-systeme-aquaponique,15515.html>
3. www.geo.fr/environnement/2040-le-documentaire-qui-rend-optimiste-sur-lavenir-de-la-planete-200041
4. <https://www.rustica.fr/permaculture/>
5. <https://www.ifremer.fr/Actualites-et-Agenda/Toutes-les-actualites/La-permaculture-de-la-mer-ScienceDurable>
6. <https://www.aquaculturealliance.org/advocate/ocean-permaculture/>
7. https://nouvelle-caledonie.ifremer.fr/content/download/42278/574975/file/Turanor_Media_Dossier_2011March_final_f.pdf
8. <https://www.planetsolar.swiss/premiere-mondiale/aujourd'hui/>
9. www.youtube.com/watch?v=mmDbN3mLTtI
10. www.youtube.com/watch?v=ZTvHKvOI4SI
11. www.youtube.com/watch?v=9AA865zKYks
12. <https://www.energy-observer.org/fr/>
13. www.meretmarine.com/fr/content/le-plus-grand-bateau-solaire-du-monde-la-conquete-du-pacifique
14. <https://www.sciences-mag.fr/2012/07/avion-solaire-solar-impulse-defi>
15. <https://www.sudouest.fr/2019/08/08/l-emption-des-femmes-jouera-un-role-decisif-contre-le-rechauffement-climatique-6426082-706.php>
16. <https://www.azickia.org/emancipation-des-femmes-est-une-cle-contre-le-rechauffement-climatique>
17. <https://ideas4development.org/climat-objectifs-emancipation-des-femmes/>
18. <https://whatsyour2040.com>
19. <http://lacouleurdelargent.be/economie-donut/>



DÉRIVE

En Californie, comme à Sydney, le ciel se voile,
Et les jours partent en fumée.
Monde végétal, monde animal
L'avenir s'évapore,
Laissant l'Homme incrédule pleurer.

Tout au Nord, la banquise fissurée
Chasse l'esprit Inuit.
Sur les rives de ces vastes territoires gelés,
Roses sous le soleil de minuit,
Les pierres, si riches de sens autrefois,
Ne sont plus qu'appâts argentés
Pour des prédateurs battant pavillon finance.

Amazonie! Te voilà démunie
De tes droits pour les peuples autochtones.
Le vert de ta forêt est passé au rouge,
Les arbres ne respirent plus,
Leurs cendres éteignent l'histoire d'un monde
Pendant que le bois rescapé flotte encore
Jusqu'aux salons de l'Europe!

A fleur d'eau, les Îles Maldives s'effacent dans l'indifférence,
Le ciel tombe dans la mer.
A fleur de peau, ses habitants cherchent l'horizon
D'où pourrait encore surgir
Un bateau d'espoir et de raison.

Terre fragile, Terre abîmée
Toi qui fus le berceau de l'humanité
Toi qui donnas la vie
Du temps où régnait la biodiversité,
Tu es délaissée aujourd'hui.

Mais des consciences sont encore là pour te préserver
Face à l'urgence du réchauffement climatique.

Pour tout l'or du monde,
Ne laissons pas le bleu de la planète se délaver.
Un état-empire est sans issue!
Seul, un pas de côté sans excès ni accaparements
Atténuera ce dérèglement qui brûle en l'humain.

Alors, la vague folle de la dérive sera peut-être endiguée...



20 ANS AU SERVICE DU PATRIMOINE

La Maison du Patrimoine d'Orchamps (Jura), s'est donné comme tâche, de faire connaître, de sensibiliser, d'informer les habitants du Nord-Jura sur tout ce qui concerne le patrimoine de ce territoire.

Riche d'un passé géologique, archéologique, historique, architectural et industriel important, fort d'un potentiel touristique et culturel ce territoire doit trouver sa place entre les trois grandes villes de Besançon, Dole et Dijon. Elle a toute sa raison d'être. En éclairant le passé, elle permet aux décideurs du présent de mieux préparer l'avenir.



Le bulletin semestriel «**Trames de Vies**» 16 pages couleurs est compris dans l'adhésion modeste de 15 €. Il fait le point sur les informations et découvertes concernant le patrimoine local, les restaurations réalisées sur le patrimoine mobilier, des notices historiques, nouveautés bibliographiques... Ce bulletin est le véritable ciment de l'association. Il est proposé en abonnement aux communes en 2 exemplaires.



Chaque année, une exposition a lieu à **Orchamps** dans le magnifique caveau de la Maison du Patrimoine. Toujours appréciées du public, elles sont également programmées pour recevoir en semaine les classes des écoles du territoire.

Parmi les plus visitées : «**L'école d'autrefois**», «**Jeux et jouets anciens**», «**Les oiseaux**», «**La photographie**», et bien sûr «**Le centenaire 14/18**».



Un voyage annuel de découverte culturelle est proposé aux adhérents si possible en rapport avec l'exposition annuelle qui a lieu immédiatement après comme ce fut le cas pour l'exposition sur 14/18 par la visite de lieux de mémoire en **Alsace**, ou la visite du **Musée du jouet de Moirans** avant l'exposition sur les jeux et jouets anciens. La visite à Guédelon avait pour autre but la découverte du **Moulin de Thervey** reconstitué.

Les sujets les plus divers sont proposés sous forme de conférences, au minimum une fois dans l'année, parfois même à l'occasion de notre Assemblée Générale. Nous avons ainsi beaucoup appris sur la Résistance (**A. Besson**), les dictons Franch-Comtois (**M. Vernus**), la Crèche bisontine (**P. Bourgin, P. Grispoux**), les fonds notariaux (**J.C Charnoz**), apprécié l'exposé et la visite de l'atelier de gravure d'Orchamps (**D. Mutel**).



L'action la plus remarquable et la plus régulière se trouve être le nettoyage et l'entretien annuel des **carrières de meules de la Serre**, pour laquelle toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Les **journées du patrimoine de pays** ont été aussi propices à des actions spectaculaires. La Maison de Patrimoine a été maître d'œuvre pour la **signalétique culturelle et touristique** qui est en train d'être mise en place sur la Serre.

 Maison du patrimoine

MAISON DU PATRIMOINE
2, rue de l'Église, 39700 ORCHAMPS
 06 30 21 21 77
 maison-du-patrimoine-d-orchamps@orange.fr
 www.patrimoine-orchamps-juranord.fr



À Ougney, lith. Guasco-Jobard à Dijon, P. Mallard del et lith.

Ruines du Château de Montmirey,
lith. Guasco-Jobard à Dijon, P. Mallard del et lith.



PAUL MALLARD, CET ILLUSTRE INCONNU

UN TÉMOIGNAGE DE NOTRE PATRIMOINE LOCAL

Paul Mallard (1809-1884) était un notaire et un juge de paix, mais il a été avant tout pour nous, paysagiste, lithographe, peintre, et nous a laissé un nombre d'œuvres importantes.

Son travail a été reconnu par ses contemporains. Il nous a laissé un témoignage de son temps sur notre patrimoine local. Oublié par le temps, il était juste de rendre hommage à cet illustre inconnu.

NOTAIRE À PAGNEY DE 1834 À 1847

Paul Mallard est né à Dijon, le 12 avril 1809.

Le 23 juin 1830, à Marsannay la Côte (21), il se marie avec Anne-Marie Prudent. Il est alors étudiant en droit.

Le 5 septembre 1830, Esther Agathe naît à Dijon de leur union.

Paul Mallard est notaire à Pagny (39) de 1834 à 1847.

Les époux donneront naissance à un fils, Sébastien Philippe, le 6 avril 1836 à Pagny. Il décèdera le 3 octobre de la même année.

Après son notariat à Pagny, il a essayé de vivre de ses dessins et de ses peintures mais on le retrouve juge de paix à Selongey (21) de 1849 à 1854.

Sa fille Agathe se marie dans cette même ville le 6 septembre 1854 avec Jean-Baptiste Honoré Reboul.

Il poursuit sa carrière dans la magistrature en tant que juge de paix, successivement à Laignes (21) de 1855 à 1857, à Seurre (21) de 1857 à 1865, à Saint-Germain du Bois (71) de 1865 à 1875 et à Doulevant le Château (52) de 1875 à 1879.

Au gré de ses mutations, il continuera de dessiner son environnement. (Paysages, châteaux...)

Sa femme Anne-Marie Prudent décède à Marsannay-la-Côte le 10 février 1878.

Il met fin à sa carrière après 30 ans de service dans la magistrature et 13 ans dans le notariat, le 29 mars 1879. Il touche alors une pension de 900 francs.

Il décède le 8 septembre 1884 à son domicile, 13 rue Buffon à Dijon.



Château de Mutigney, lith. Guasco-Jobard à Dijon, P. Mallard del et lith.



Château de Thervay-les-Balançon, lith. Guasco-Jobard à Dijon, P. Mallard del.



LA RECONNAISSANCE DE SES CONTEMPORAINS

En 1843, la société d'émulation du Jura indiquait :

« Homme d'esprit et artiste habile, déjà son crayon a illustré le statistique d'Armand Marquiset et le délicieux kéepsack dijonnais. » (ou keepsake, livre album que l'on offrait en cadeau, à Noël et au jour de l'an, dans les milieux aisés)

Edouard Cler dans son « essai sur l'histoire de la Franche-Comté » écrivait :

« Un honorable confrère, M. Mallard, a bien voulu nous prêter le concours de son crayon suave et pur, le premier de la Franche-Comté pour le paysage. C'est à lui que nous devons le dessin de tous les châteaux qui ornent ce volume. »

Désiré Monnier dans son « Annuaire du Jura » de 1848 ajoutait :

« Heureux de l'amitié qui nous unit à notre honorable confrère, M. Paul Mallard, nous la mettons chaque année à contribution : le crayon élégant et gracieux de cet amateur ne nous fait jamais défaut. L'œuvre de M. Mallard continuera donc de nous enrichir, et de venir se montrer en tête de la nôtre. Épris de son art, qui lui vaut déjà beaucoup d'appréciations, il a quitté le notariat pour se livrer exclusivement à la peinture. Plus riche d'avenir, il nous reviendra de Genève et de l'Italie l'année prochaine, et certainement son nom, ne tardera pas à briller parmi les plus fameux de l'école française. »

SON INTÉRÊT POUR LES ARTS

Paul Mallard a été membre de plusieurs sociétés :

- Membre des sciences, arts et belles-lettres de Dijon (commission des antiquités)
- Membre des sciences arts et belles-lettres de Besançon et de Franche-Comté (1845-1884)
- Membre de la société d'émulation du Jura à partir de 1840 (section des Beaux-Arts)
- Membre de la société savante d'émulation du Doubs

Paul Mallard a exécuté des dessins dans les ouvrages suivants :

- « Essai sur l'histoire de la Franche-Comté » d'Edouard Cler. (1840-1846), magistrat, créateur du musée archéologique de Besançon.
- « Statistique de l'arrondissement de Dole » (1841) d'Armand Marquiset, chevalier de la Légion d'honneur, sous-préfet de Dole de 1830 à 1842
- « Album dolois » : recueil de 36 lithographies
- « Annuaire du Jura » de Désiré Monnier, historien, archéologue (à partir de 1840)
- « Voyage pittoresque en Bourgogne ou description historique et vues des monuments antiques et du Moyen-Age » dessinés par différents artistes. (Dessins de Côte-d'Or et Saône-et-Loire) 1833-1835
- « Album franc-comtois » publié par M. Guyonnaud (1842)

PAUL MALLARD, PAYSAGISTE ET LITHOGRAPHE

En bas, à gauche des dessins, à côté du nom de l'artiste, on observe l'abréviation « del ». Del est l'abréviation latine de « delineavit » signifiant « a dessiné ». Le dessin original est donc de l'artiste désigné. On trouve cette abréviation sur les œuvres originales prévues pour la reproduction. La gravure est ensuite réalisée par un graveur ou un imprimeur. (L'imprimerie Guasco Jobard de Dijon par exemple) Certaines gravures ont été réalisées par Paul Mallard, dans ce cas l'abréviation lith se surajoute.

UNE ŒUVRE CONSÉQUENTE

Paul Mallard nous a laissé des dessins du Jura, du Doubs, de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, mais aussi des peintures à l'huile dont Torrent de Montagne, Rivière en forêt, Chemin de forêt, Paysage de montagne... Aujourd'hui le musée Carnavalet à Paris possède deux œuvres de Paul Mallard : Le Pont-Neuf et le quai Conti, peinture à l'huile de 1830 et le plan de l'hôtel Sandreville avant 1604 (encre noire, aquarelle). Le musée de Dijon conserve de lui « Chaumières en ruines à Seurre ».

Aucune œuvre de Paul Mallard n'est présente aujourd'hui dans les musées jurassiens.

**RENDEZ-VOUS**

Dimanche 27 juin à 15h,
Ile Art à Malans pour
les Journées du
Patrimoine de Pays
et des Moulins

AU DÉTOUR DU CHEMIN, SOUS LE CHARME DE MALANS

MALANS, UN ILOT HARMONIEUX

Malans se situe au bord de l'Ognon, sur une pente remarquable baignée de soleil. Michel Gaugry, maire de Malans, et les deux adjoints précisent qu'avant la maladie (phyllloxéra fin XIX^e), il n'y avait que des vignes et des maisons vigneronnes. On comptait 250 hectares de vignes. Actuellement, 120 foyers sillonnent les rues, dont 44 maisons secondaires. Les 136 Malantais ont une chance bien jalousée de vivre dans un si beau village.



La Mairie et Cécile Collas ont l'art de mettre en fête le village lors du festival des arts (jeux, concerts, chorales, théâtre, bals, feux d'artifices...) dans le parc du Château de Ste Marie.

Pensez à faire un détour par Malans, pour le plaisir de passer sur le petit pont bleu, d'être ébloui(e)s par le miroir de l'Ognon, d'écouter le calme ou le bonheur de vivre au bord de l'eau, d'admirer les maisons et les châteaux magnifiquement restaurés et pour la joie de (re)découvrir l'incontournable chemin de sculptures en pleine nature, Ile Art, où chaque élément prend sens, surprend, interroge, amuse, émerveille ou réconforte selon sa perception.



Les sapins ont une allure sculpturale, grâce à l'association Bon'An Malan, présidée par Christian Lamoureux (120 adhérents).



Chateau Ste Marie, sculptures Andrea Malaer



Ile art, sculpture Christina Wendt

NAISSANCE D'ILE ART

De retour de la visite de l'atelier du sculpteur Carlos Ciriza à Pampelune, Dorothée et Andrea Malaer roulaient vers leur maison en Suisse, quand leur fille leur demande d'arriver plus tard, car elle avait du monde à la maison. Comme ils étaient proches de Saint-Romain le Haut, où Dorothée a souvent séjourné enfant, ils décidèrent de faire un détour. Heureuse de retrouver le plaisir des jardins et des paysages de son enfance, Dorothée suggéra à Andrea de trouver une maison dans la région pour installer ses sculptures rouillées dans la verdure entourée de grands arbres. Andrea, conquis par l'idée, obtint un rendez-vous à Pesmes. Sur le chemin, ils passèrent par un charmant village au bord de l'eau. «Tiens!», dit Dorothée, «Malans, comme près de chez nous, où les enfants allaient à l'école maternelle. Que c'est beau, cela me donne envie de me baigner!». Arrivés à Pesmes, l'agent immobilier leur précisa que la visite était à 2 km. Dorothée n'espérait qu'une chose, que cela soit à Malans. Un village prédestiné pour ce sculpteur et cette naïade, Malans voulant dire pierre et eau. Voici comment au détour du chemin, ils ont investi le château de Sainte-Marie. Andrea a alors installé ses sculptures dans leur parc. Puis, à leur rencontre de talents, notamment Denis Pérez et Arlette Maréchal, le généreux couple Suisse a initié et financé le chemin d'Ile art, depuis la carrière de Malans, jusqu'au bord de l'Ognon, en collaboration avec leurs amis et la commune. L'association Ile art accueille près d'une trentaine d'artistes internationaux, depuis 2012 Arlette Maréchal la préside. L'ouverture d'Ile art est gratuite et à tous les publics. L'Association Bon'An Malan, de nombreux malantais(es), des amis des arts de la région, ont rejoint Ile art et assurent l'entretien bénévolement.

www.ileart-sculptures.com

L'ART REND-T-IL ILE ART?

Si certaines œuvres peuvent demander plusieurs lectures, quels que soient les parcours artistiques, les visiteurs sont à la recherche d'étonnement, d'émotion, d'inventivité et d'une polyphonie culturelle qui leur parle. L'art permet de s'abandonner, de se ressourcer et de se sublimer. Notre regard peut s'attacher à l'alliance d'une installation dans la nature, à la renaissance d'une essence dans une empreinte, à un effet d'envol dans l'espace, aux mouvements et sons de mobiles, à des textes ou des lettres mis en forme, à une succession de transparences... Sans trop vouloir comprendre, nous pouvons aussi nous ouvrir à l'éveil des sens, dans cette diversité d'expressions humaines... L'inattendu de l'art peut provenir de recherches élaborées capables de nourrir l'esprit et rendre plus vivants encore, en échappant à certains déterminismes.

Si le miroir de soi-même ne sauve de rien, ce lieu revivifiant d'Ile Art attend votre visite pour la rencontre de l'autre à travers les savoir-faire et les faire-savoir.

TIERS-LIEU DE MALANS

Jérôme Marcel, sculpteur, trésorier d'Ile art depuis 2012, nous dit : « Depuis mon arrivée à Malans, j'ai toujours eu l'idée de prolonger Ile art pour proposer un lieu d'accueil complémentaire pour tout public. Ainsi avec un collectif d'une douzaine de personnes nous créons une association, Base Art, proposant un café brocante sur une surface de 400 m², dans l'ancienne maison d'Armand le vigneron ».



L'association Cep à l'Ognon participera à la vinification, avec une coopération des activités, en l'accueillant dans une des quatre caves du tiers-lieu. Base Art est un tiers-lieu :

- De réparation afin de recycler des objets ;
- Ouvert à la population en favorisant l'entraide et les rencontres professionnelles, artistiques ou de voisinage ;
- Centré sur l'art, mais aussi sur l'écologie Aliment'Terre, pour la transformation collective de produits des jardins ;
- D'exposition, avec des ouvrages consultables sur place sur l'art et l'écologie ;
- Proposant une exposition majeure et une activité plus ponctuelle d'artisanat d'art ;
- Ouvert et d'échanges de savoir-faire, d'accueil d'autres associations autour de l'art, de l'écologie et de la citoyenneté (conférences, films, concerts et spectacles vivants) ;
- Mettant en valeur les artistes et artisans d'art locaux et internationaux ;
- D'accueil d'artistes résidents.

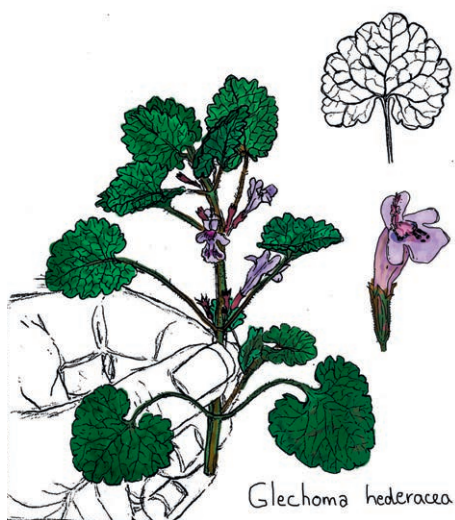
Nathalie Rude

Ce Tiers-Lieu recherche des personnes ressources et bénévoles, puis des financements participatifs.

Base Art pourrait ouvrir dès cet été, au 11 rue des Châteaux.

marcel.jerome@free.fr - 06 20 63 56 22

DES PLANTES POUR NOS ASSIETTES, UNE CUEILLETTE POUR LA SANTÉ



Glechoma hederacea



Le lierre terrestre, *Glechoma hederacea* L.
(famille des Lamiacées)

L'HERBE DE LA SAINT-JEAN EST DE RETOUR POUR LE PRINTEMPS !

J'ai eu envie de vous faire découvrir cette petite plante vivace des bois et des talus ombragés car en plus d'être délicieuse, elle est aussi connue pour ses qualités médicinales depuis le XII^e siècle ! Simple à reconnaître, partout autour de chez nous, je vous invite à cueillir cette plante, qu'on appelle aussi lierre terrestre, lors de votre prochaine promenade.

POUR LA RECONNAÎTRE, C'EST ASSEZ SIMPLE !

Le lierre terrestre se niche dans les endroits frais et ombragés, c'est une plante vivace à tiges rampantes, elle aura donc tendance à tapisser le sol. Lorsque le lierre terrestre entre en période de floraison, il dresse une petite tige avec quelques étages de feuilles et ses fleurs. Ses feuilles sont crénelées, légèrement luisantes. Elles sont en forme de cœur, opposées, c'est-à-dire qu'elles sont l'une en face de l'autre, dressées face au soleil. Vous pourrez également observer des petits poils qui recouvrent la face inférieure de la feuille. Ses petites fleurs sont mauves et portent quelques taches pourpres au centre. Elles sont disposées par groupe de 2 à 5 à l'aisselle des feuilles. Les jeunes feuilles ainsi que les fleurs peuvent être dégustées crues. Cependant, soyez vigilant, l'échinococcose, cette maladie transmise par le renard est très fréquente en Franche-Comté, c'est pourquoi je vous conseille de toujours consommer vos plantes sauvages cuites (dans vos plats, en tisane, etc.), si elles sont cueillies proches du sol. Cuites, elles ajoutent une délicieuse saveur à vos omelettes, quiches, ou dans un cake...

ON ASSOCIE AU LIERRE TERRESTRE DE NOMBREUX USAGES

Cette plante est diurétique, antiseptique urinaire, et digestive. Elle lutte contre l'acidité de l'estomac et stimule les fonctions du foie. Pour les amateurs de tisane, pour ceux et celles qui souffriraient d'une toux, d'une bronchite, le lierre terrestre tombe à pic et vous aidera à soulager ces maux. C'est avant tout une plante qui vous aidera à calmer les toux. Elle facilite l'expectoration et la respiration des personnes asthmatiques.

Pour cet usage, nous consommerons le lierre terrestre en tisane : faites sécher le lierre terrestre dans un endroit sec, et frais. Une fois séchée, préparez votre décoction, et prenez-en 2 ou 3 tasses par jour, en profitant agréablement de son doux parfum ! Quel délice !



Je voudrais maintenant vous présenter la bourse-à-pasteur, que l'on appelle également l'herbe en cœur ou encore la moutarde de Mithridate.

OÙ TROUVER LA BOURSE À PASTEUR ?

On retrouve cette petite plante vivace sur beaucoup de terrains différents, notamment les champs, le long des chemins, sur les prairies. Cette plante pionnière se plaît dans les milieux ouverts et lumineux. Quelques éléments pour faciliter son identification : sur la partie haute de la tige, vous pourrez observer les petits fruits en forme de cœurs, de bourses. Plusieurs tiges peuvent partir de la racine, à la base desquelles on retrouve les feuilles disposées en rosette plaquées au sol. Sur la hauteur, de plus petites feuilles embrassent la tige. Les fleurs sont discrètes, de très petites tailles, blanches, et fleurissent presque toute l'année.

CONCERNANT LES USAGES DE CETTE PLANTE

La bourse à pasteur est employée notamment contre l'hypertension, en tisane. Pour cela, il vous faudra utiliser une cuillère à soupe de plante sèche, et boire 2 à 3 tasses par jour. Elle est utile dans tous les cas de saignement trop abondant (saignement du nez, règles très abondantes). Elle est également antidiarrhéique. De par son action astringente, cette plante aide à lutter contre les infections urinaires telles que la cystite. Elle favorise également la cicatrisation de petites plaies. La bourse à pasteur peut se consommer cuite, ajoutée dans les soupes ou dans les gratins. Pour cet usage, il faudra utiliser de préférence les feuilles de la rosette. Les graines, ayant une saveur légèrement piquante et poivrée, peuvent également remplacer la moutarde ou le poivre dans vos plats. La cueillette de cette plante est possible pratiquement toute l'année, en choisissant de préférence les jeunes pieds. Cueillez quelques bouquets, et, de la même manière que pour le lierre terrestre et toutes les autres plantes de vos cueillettes que vous ferez sécher, la bourse-à-pasteur aura besoin d'être placée dans un endroit sec et aéré pour un séchage optimal. Le plus pratique, sera de suspendre les bouquets à l'aide d'une petite ficelle.

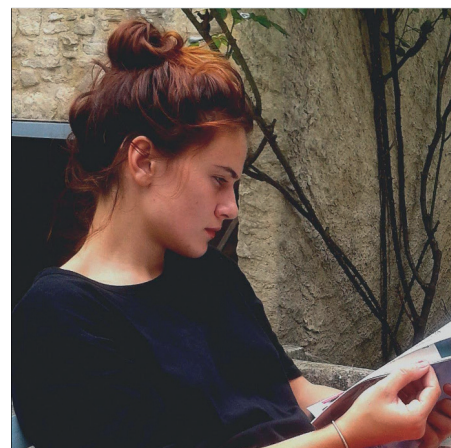
UN MENU GOURMAND POUR NOS MÉSANGES

Ses graines sont très appréciées des oiseaux. N'hésitez pas à ramasser la plante, faites-la bien sécher. Durant l'hiver déposer les graines dans une mangeoire, les oiseaux seront ravis !

 Lisa Böttcher



La bourse à pasteur, *Capsella bursa-pastoris* L.
(Famille des Brassicacées)





Dessin de Pierre Samson

La démarche de l'auteur, initiée par une expérience directe de la présence de glyphosate dans ses propres urines, consiste à rechercher l'impact humain en termes de pollutions des cours d'eau par les pesticides lorsque ceux-ci reçoivent les effluents des stations d'épurations (STEP). Il s'agissait de la campagne nationale des Pisseurs involontaires de glyphosate.

À LA RECHERCHE DES PESTICIDES DANS LES EAUX DU DOUBS

Sont exploitées pour cette étude les analyses publiées par l'Agence Rhône Méditerranée et Corse (site Naiades) concernant trois agglomérations urbaines au fil du Doubs : Pontarlier, Montbéliard et Besançon. Pour chacune, des stations de prélèvement en amont et en aval sont étudiées, avec des dates en cohérence. Les pesticides y sont recherchés et pour la plupart des analyses, ils y sont présents en concentrations détectées — par centaines — et en concentrations quantifiées (moins d'une dizaine, en général). L'étude s'est portée dans un premier temps sur le glyphosate et sur l'AMPA, une de ses molécules de dégradation, ce que l'on appelle un métabolite. Elle s'est développée ensuite sur les pesticides présents en concentrations quantifiées, puis enfin sur l'ensemble des pesticides présents dans les eaux analysées. Notons que les pesticides, comme tous leurs métabolites et autres micropolluants présents seulement en concentrations détectées, participent à la pollution généralisée des milieux et organismes vivants, en particulier dans les effets cocktails, non maîtrisables scientifiquement parlant.

L'IMPACT HUMAIN SUR LA QUALITÉ DES EAUX DU DOUBS

EXEMPLES DE FLUX ÉCOLOGIQUES EN MATIÈRE DE PESTICIDES

NOS VILLES CONCENTRENT LES POLLUANTS D'ORIGINE AGRICOLE!

Les résultats de ces approches montrent une augmentation notable des pollutions du Doubs par pesticides à l'aval des STEP systématiquement, que ce soient pour :

- le nombre de molécules présentes, détectées et/ou quantifiées,
- le nombre de molécules seulement quantifiées ainsi que leur diversité,
- leurs concentrations lorsqu'elles sont quantifiées,
- la densité du bruit de fond constitué par l'ensemble des molécules présentes, quantifiées et détectées.

Suivant le paramètre pris en compte, la croissance correspond à une augmentation de 40 % à plus de 100 %. Les herbicides sont les plus représentés avec plus des 2/3 de la diversité des pesticides quantifiés et 90 % des occurrences quantifiées. De plus le glyphosate et son métabolite AMPA sont les plus présents en concentrations quantifiées, ce qui confirme bien le fait que le glyphosate est le pesticide le plus utilisé actuellement.

L'ESPÈCE HUMAINE PARTICIPE LOGIQUEMENT AUX FLUX DES PESTICIDES

L'impact des STEP est ici démontré, évalué, même si les limites de l'exercice sont liées au fait que cette étude est basée sur des analyses ponctuelles. Néanmoins, elle montre que les apports humains (urines et fèces) contiennent bien des pesticides, ce qui n'est que logique au vu de nos consommations en boissons et aliments, ou même au vu de la qualité de l'air respiré. L'espèce humaine participe donc logiquement aux flux de matières, des pesticides comme les autres : elle les prélève dans l'environnement, les concentre et en rejette une certaine proportion dans les milieux de vie, participant ainsi aux pollutions dont souffrent les cours d'eau. Les annexes à cette étude confirment bien les conclusions.

✍ Gilles Sené, professeur agrégé, écologue

Station d'Épuration de Port Douvot (Besançon), doc. Géoportail



Cet article est décliné sur le site de la Société d'Histoire Naturelle du Doubs (SHND) en deux rubriques :

- Pesticides flux humains STEP (<https://www.shnd.fr/2021/02/03/limpact-humain-sur-la-qualite-des-eaux-du-doubs-exemples-de-flux-ecologiques-en-matiere-de-pesticides>)
- Glyphosate AMPA des villes ou des champs etc. (<https://www.shnd.fr/2021/02/12/le-glyphosate-et-son-metabolite-ampa-polluants-des-villes-polluants-des-champs>)

L'article complet peut être demandé à l'auteur sur le site de la SHND.



NÉONICOTINOÏDES : BALANCE TON SUCRE DE BETTERAVE

Le gouvernement a décidé de remettre en cause la loi Biodiversité votée en 2016

pour réautoriser à partir de 2022 et pour trois ans les néonicotinoïdes sous la pression du lobby betteravier-sucrier. Une loi promulguée le 14 décembre 2020 valide ce retour du poison dans les champs...

Les néonicotinoïdes, insecticides neurotoxiques présents sur le marché français depuis 1995, sont les pesticides les plus toxiques pour les abeilles mais également pour de nombreuses composantes de la biodiversité. Ils sont, selon le type de molécules, jusqu'à 7000 fois plus toxiques que le DDT pourtant interdit depuis 50 ans. En revenant sur un acquis de la loi Biodiversité de 2016, cette nouvelle dérogation accordée par le gouvernement constitue une véritable régression environnementale. L'industrie du sucre est un lobby très discret et puissant aux mains de 3 multinationales (Tereos, Cristal Union et Saint Louis) en France. Massivement présent dans notre alimentation, près de 2 millions de tonnes de sucre sont consommées en France par an, souvent dans les produits alimentaires ultra-transformés. Les dérogations accordées par le gouvernement s'appuient sur des approximations et erreurs d'analyse largement construites par et pour le lobby betteravier. Ceux-ci affirmaient que la jaunisse de la betterave allait entraîner une baisse de rendement de 40 à 80 %, les pertes dépassant à peine 15 %. Pire, cette baisse est pour partie due à la sécheresse et frappe d'autres filières pourtant épargnées par la jaunisse du puceron. Les insecticides néonicotinoïdes n'ont aucun effet sur les conséquences du dérèglement climatique et ne régleront pas les baisses de rendement dues au choc climatique à venir. De surcroît, la filière « betterave » est en crise suite à la libéralisation du secteur et de la fin des quotas en 2017 : en un an le nombre d'hectares ensemencés en betteraves a augmenté de plus de 20 %, engendrant une surproduction et un effondrement des prix. Sur une superficie équivalente à un département français, les néonicotinoïdes, présents dans l'enrobage des semences, vont à nouveau dévaster la biodiversité : contamination des cours d'eau et de la flore sauvage, pollution des sols, atteinte aux pollinisateurs et aux oiseaux... L'ONG Agir pour l'Environnement organise une campagne en direction des industriels de l'agro-alimentaire et des enseignes de la grande distribution. Les principales marques grand public de chocolat, confiserie, biscuits... et les enseignes de la grande distribution communiquent également beaucoup sur leurs engagements en matière de développement durable, mais restent souvent très discrètes sur leur approvisionnement en matière première. Agissons maintenant et jusqu'au 31 juin 2021 en les interpellant !

Pour participer à la campagne : agirpourenvironnement.org
partage.agirpourenvironnement.org/s/neonicotinoides-balance-ton-sucre-de-betterave



HVE, VERDIR SANS RIEN CHANGER...

La certification HVE a été créée en 2011 suite au Grenelle de l'environnement, avec un objectif louable : l'amélioration des pratiques agricoles grâce à un outil permettant la reconnaissance des fermes

engagées dans une démarche environnementale.

Trois niveaux de certification environnementale ont été définis mais seul le troisième permet d'utiliser le label Haute Valeur Environnementale (HVE). 5400 exploitations sont certifiées à ce jour. Pour le niveau HVE 3, on a le choix entre deux options. Dans l'option A, quatre grands thèmes sont évalués : biodiversité, phytosanitaires, fertilisation, gestion de l'eau. Dans l'option B, au moins 10 % de la surface agricole utile (SAU) doit être en « infrastructures agroécologiques » (mares, haies, bosquets...) ou 50 % en prairies permanentes, et le poids des intrants dans le chiffre d'affaires doit être de moins de 30 %. L'option B comporte certes des critères de biodiversité un peu plus ambitieux que ceux du verdissement de la Pac, mais aucun autre critère environnemental. Le poids des intrants dans le chiffre d'affaires censé refléter la consommation de pesticides ou d'engrais est en réalité fonction de la valeur ajoutée de la production. Les données du réseau d'information comptable agricole (RICA) montrent que le ratio intrants/chiffre d'affaires est en moyenne de 14 % en viticulture et de 26 % en maraîchage. Pas étonnant que 85 % des exploitations certifiées HVE soient viticoles !

UN LABEL TROMPEUR

Belle opération de com' pour rassurer des consommatrices et consommateurs conscients de la pollution de cette filière, sans changer les pratiques. Quant à l'option A, la longue liste du cahier des charges et le système de notation des quatre thèmes font croire de prime abord au sérieux de la démarche mais de nombreux critères sont incohérents. Par exemple, il est plus facile d'obtenir des points avec des prairies courte durée que longue durée, certains critères sont déjà dans la réglementation « nitrates » qui s'applique sur près des 3/4 du territoire français... Surtout, plus globalement, cette démarche ne nécessite pas de réelle évolution des pratiques. Des adaptations à la marge comme l'utilisation des dernières technologies pour piloter l'irrigation, la fertilisation ou les traitements par pesticides, peuvent suffire pour certifier sa ferme. Après avoir mis longtemps à décoller, le label HVE est en train de monter en puissance. Le gouvernement affiche un objectif de 15000 exploitations certifiées dès 2022, près du triple d'aujourd'hui. Pour les industries agroalimentaires, c'est un moyen de rassurer le consommateur, pour les politiques, une réponse aux attentes de leurs concitoyens. Ce label risque bien de tromper aussi le contribuable : par exemple, le ministère et la FNSEA-JA voient dans la HVE un moyen pour attribuer au plus grand nombre les crédits destinés à l'environnement dans la future Pac. Autre avantage pour le ministère : finis le casse-tête et le coût des contrôles, ce sont les organismes certificateurs qui feraient ces contrôles, aux frais des agriculteurs et agricultrices ! Cette « certification environnementale » s'avère donc un redoutable outil de communication pour « verdir » l'agriculture sans répondre aux vrais défis qui lui sont posés aujourd'hui. Au lieu d'être un levier pour la transition agroécologique, c'est une énième façon de perdre du temps. Et pourtant, notre société prend conscience de l'urgence d'un changement radical afin que cette terre reste vivable pour notre espèce humaine. Alors, continuons à nous battre pour une réelle transition vers une agro-écologie paysanne, loin des leurres certifiés !

Signé : Claire Garrot, Confédération paysanne
Source : campagnes solidaires octobre 2020 n° 365



LA FNAB LANCE LA PÉTITION #ONVEUTLABIOPOURTOUS

Les agriculteur-rice-s bio en appellent au soutien des citoyen·nes.

Alors que commencent les tractations pour la nouvelle politique agricole commune (PAC) nous sommes loin des objectifs fixés lors des États Généraux de l'alimentation par le chef de l'État : 9 % de surfaces agricoles biologiques au lieu des 15 % annoncés pour 2022 et de 4,5 % de produits biologiques en restauration collective au lieu des 20 % promis. L'Europe s'est fixée 25 % de bio en 2030, on n'y arrivera pas sans moyens ! La crise environnementale que nous traversons nous le rappelle tous les jours : c'est urgent ! Guillaume Riou explique : « On a décidé de lancer une campagne citoyenne pour réveiller l'opinion sur cette question de l'alimentation et de l'agriculture. On ne parle pas juste d'un mode de production, on parle de la santé de nos enfants, on parle de la qualité de notre eau, on parle de notre avenir à tous. Une alimentation bonne pour la santé et bonne pour l'environnement est une des clés pour faire face à la crise sociale et environnementale actuelle. »

Pour qu'enfin une alimentation de qualité soit accessible à tous et toutes :
www.change.org/p/emmanuel-macron-on-veut-la-bio-pour-tous



CROISSANCE DURABLE ?

Quand c'est l'agence européenne pour l'environnement qui émet des doutes...

À l'évidence nous ne pourrions pas exploiter et consommer durablement plus de ressources que la terre ne peut en offrir. En juillet de chaque année, nous dépassons les quotas annuels de ressources non renouvelables de la planète et les prélèvements sont en constante augmentation ! Dans ces conditions, est-il raisonnable d'être toujours dans une recherche perpétuelle de croissance ? Cette question se pose de plus en plus. Avec la pandémie et les plans de relance qui se multiplient, l'idée semble être de retrouver la situation d'avant crise, voire de rattraper les baisses enregistrées. Mais est-ce tenable et est-ce compatible avec les objectifs sur le climat des accords de Paris ? Pour la première fois, l'Agence Européenne pour l'Environnement (EEA), organe officiel de l'UE, émet publiquement des doutes dans un rapport récent. Ce faisant, elle écorne quelque peu le postulat de la Commission européenne qui parie sur une croissance verte et numérique. Cette position de l'EEA, bien que rare, mérite d'être relevée. Elle doit collectivement nous inciter à réfléchir malgré tous les espoirs placés dans le progrès technologique et/ou l'économie circulaire.

www.eea.europa.eu/publications/growth-without-economic-growth/growth-without-economic-growth



CANTINES : L'ÉLEVAGE INDUSTRIEL S'INVITE EN CATIMINI AU MENU !

La volaille intensive dans les 50 % de produits « durables » est une aberration...

La loi Egalim du 1er novembre 2018 prévoit, à compter de 2022, que 50 % des produits servis dans la restauration collective soient bio ou « durable ». C'était l'une des ambitions phares des États Généraux de l'Alimentation et une promesse du Président de la République : améliorer la qualité et la durabilité des repas proposés en restauration collective. La loi prévoit que les produits bénéficiant de la certification HVE de niveau 2 puissent être intégrés jusqu'en 2030 dans ces 50 %. Or cette certification, très faible au niveau environnemental, ne prévoit aucun critère sur les conditions d'élevage des animaux. Depuis un arrêté du 25 janvier 2021, tous les élevages intensifs de poulets peuvent être certifiés HVE 2 et donc désormais bénéficier d'un accès protégé au marché de la restauration collective « de qualité » en se targuant d'être « durables ». Même ceux qui entassent les animaux à 22 par m², alors même que plusieurs pays d'Europe ont interdit cette pratique contraire au bien-être animal. Cette décision d'intégrer l'élevage intensif dans la part « durable » en restauration collective est en totale contradiction avec les attentes des français. C'est une supercherie qui décrédibilise les faibles avancées de la loi Egalim en matière de « durabilité » ou de bien-être animal. Ce nouvel écart du gouvernement, pour protéger à court terme l'industrie de la viande, détricote la « montée en gamme » promise par le Président de la République.

Réagissez avant le 9 juin en signant la pétition : www.cyberacteurs.org/cyberactions/cantines-lynlavageintensifsinviteen-4588html



ARRÊTONS LA 2^e VAGUE DES OGM !

S'il n'y a plus de cultures transgéniques en France grâce aux mobilisations citoyennes commencées depuis 20 ans, le problème des OGM et des plantes pesticides n'est hélas pas une affaire classée.

Des OGM obtenus par de nouvelles techniques de modification génétique sont aujourd'hui cultivés dans notre pays. Prétendant à tort que ces nouveaux OGM ne se distinguent pas de ce que font la nature ou les vieilles techniques de mutagenèse, utilisées pour sélectionner la majorité des variétés considérées comme sûres, l'industrie des biotechnologies veut tromper tout le monde pour que ses nouveaux OGM ne soient ni évalués, ni étiquetés. La majorité de ceux-ci sont des variétés rendues tolérantes aux herbicides et sont donc très gourmandes en produits chimiques. En juillet 2018, la Cour de Justice de l'UE a rappelé que tous les nouveaux OGM génèrent les mêmes risques que les OGM transgéniques et doivent donc être réglementés comme tels. Depuis, aucun pays européen ne peut plus prétendre que ces OGM cachés — commercialisés sans évaluation, ni autorisation, ni étiquetage — peuvent continuer à échapper à la réglementation. Dans un arrêt du 7 février 2020, le Conseil d'État français a enjoint le Premier ministre à modifier la loi en conséquence. Aujourd'hui, le gouvernement ne semble pas pressé d'agir... Pire, Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, ment publiquement en affirmant que les nouveaux OGM ne sont pas des OGM, reprenant ainsi à son compte les arguments de l'industrie des biotechnologies. Pour préserver la biodiversité ainsi que notre droit de cultiver et de manger sans OGM, Agir pour l'environnement lance une pétition, demandant au gouvernement de répondre aux injonctions prononcées par le Conseil d'État.

ogm-jenveuxpas.agirpourenvironnement.org

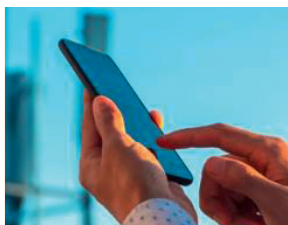


LES JEUNES S'ENGAGENT FACE AU CLIMAT

Respirer et vivre simplement est le souhait des jeunes. Le temps presse, alors ils se mobilisent.

La jeunesse s'est mobilisée pour le climat et la justice sociale le 19 mars 2021. Motivée par l'inaction toujours flagrante du gouvernement et des pouvoirs publics pour garantir son avenir, elle continue, deux ans après la première grève pour le climat en mars 2019, de rappeler l'urgence climatique, celle d'écouter les scientifiques, celle d'une transition radicale et socialement juste, et celle d'un système plus démocratique. Le saccage des mesures de la Convention Citoyenne pour le Climat, dont plus de 80 % ont été modifiées ou tout simplement supprimées, n'est qu'une illustration de plus de l'absence de volonté du gouvernement à prendre des mesures réelles. À Dole, après le rassemblement du 28 mars une marche est prévue le 9 mai.

youthforclimate.fr/



5G : RISQUES NOUVEAUX POUR LA SANTÉ ?

Les évolutions technologiques et la multiplication des usages numériques modifient l'exposition de la population aux champs électromagnétiques dans le domaine des radiofréquences.

Avec le déploiement de la 5G, de nouvelles bandes de fréquence sont (bande 3,5 GHz) ou seront prochainement exploitées (bande 26 GHz). Dans la continuité de ses travaux d'expertise sur radiofréquences et santé, et sur la base des données scientifiques disponibles à ce jour, l'Anses estime peu probable que le déploiement de la 5G dans la bande de fréquences 3,5 GHz présente de nouveaux risques pour la santé. Pour la bande de fréquences 26 GHz, les données ne sont, à l'heure actuelle, pas suffisantes pour conclure à l'existence ou non d'effets sanitaires. Les connaissances sur les liens entre expositions et effets sanitaires devant être renforcées, l'Anses souligne la nécessité de poursuivre les recherches et de suivre en particulier l'évolution de l'exposition des populations à mesure de l'évolution du parc d'antennes et de l'augmentation de l'utilisation des réseaux.

www.anses.fr



FUKUSHIMA : LA MER EST-ELLE UNE POUBELLE NUCLÉAIRE ?

Le 11 mars, cela a fait 10 ans... 10 ans déjà que le séisme et le tsunami qui a suivi ont dévasté

la côte japonaise, 10 ans déjà que 3 des 6 réacteurs de la centrale de Fukushima Daiichi sont entrés en fusion, 10 ans déjà que le monde ferme les yeux, comme pour oublier une catastrophe qui n'est pas terminée et impacte toujours la santé et l'environnement, comme pour oublier la dangerosité...

Les habitants de Fukushima, réfugiés dans d'autres villes, parfois à l'autre bout du Japon, eux ne peuvent oublier. Tout comme les enfants malades, les victimes en procès, les liquidateurs qui travaillent encore d'arrache-pied dans des conditions périlleuses en espérant nettoyer ce qui ne peut sûrement pas l'être... Malgré la propagande autour des Jeux Olympiques de Tokyo, destinés à laisser croire que l'accident appartient au passé, les conséquences de la catastrophe sont toujours à l'ordre du jour, avec le déversement prévu des eaux contaminées de la centrale dans le Pacifique. La question des eaux contaminées est devenue le sujet central de Fukushima depuis quelques années, car d'après la compagnie Tokyo Electric Power (Tepco), il n'y aura plus de place en 2022 pour les stocker. Au 22 octobre 2020, il y avait 1 043 réservoirs avec 1 233 985 m³ d'eau contaminée, dont une grande partie d'eau « traitée » contenant du Strontium 90 et d'autres radionucléides. Après des années de traitement des eaux contaminées, TEPCO a choisi de remplacer l'expression « eau contaminée » par « eau traitée » pour donner l'impression que l'eau est bien décontaminée. On sera pourtant encore longtemps obligé de refroidir jour et nuit le corium (cœur fondu) avec de l'eau. Une eau irréversiblement contaminée dès lors. Si Tepco a prévu d'enlever tous les débris du corium sur 19 ans, la compagnie cherche encore une méthode concrète pour réaliser cela. Pour des raisons purement politiques et économiques, Tepco et le gouvernement japonais, envisagent donc de déverser les eaux contaminées dans l'océan. C'est évidemment l'option la moins onéreuse. Mais quelles seraient les conséquences pour la population locale, notamment pour les agriculteurs et pêcheurs qui s'opposent vigoureusement à cette solution ? Environ 80 % de l'eau stockée aujourd'hui devrait être retraitée car contenant encore de nombreux éléments radioactifs dangereux pour la chaîne alimentaire, bien au-delà des normes fixées... La mer ne doit pas être une poubelle nucléaire. Cela aurait des impacts nocifs à la fois sur l'écosystème marin et sur les humains de très longues années durant.



RETOUR DE BOOMERANG RADIOACTIF 60 ANS APRÈS...

Le 6 février 2021 des nuages de sable du Sahara traversent la France, le ciel devient orange dans le Jura. Bis repetita le 3 mars !

L'analyse des échantillons prélevés dans le Jura confirme la retombée de césium-137 radioactif (80 000 Bq au km²), ici comme probablement partout ailleurs en France. Ce radioélément n'est pas présent naturellement dans le sable, il s'agit d'un produit artificiel issu de la fission nucléaire. Entre 1960 et 1966, la France a réalisé en effet 17 essais nucléaires aériens et souterrains dans le Sud algérien. Cette pollution, certes faible, vient aujourd'hui s'ajouter aux précédentes depuis 60 ans, liées aux essais nucléaires des années 60 mais aussi aux catastrophes nucléaires de Tchernobyl le 26 avril 1986 et à celle de Fukushima le 11 mars 2011. Au Sahara, à plus de 2000 km de chez nous, la population vit au quotidien avec cette pollution au césium-137, certains terrains restent encore fortement contaminés.

www.youtube.com/watch?v=FxJThpYxmQ



TOTAL LA MÈDE : UNE VICTOIRE PARTIELLE DES ONG CONTRE L'HUILE DE PALME

Le Tribunal administratif de Marseille a prononcé le 1^{er} avril 2021 une annulation partielle de l'autorisation de la raffinerie et reconnu l'obligation pour le pétrolier d'évaluer les impacts climatiques induits par son approvisionnement en huile de palme.

Pour France Nature Environnement et les associations à l'origine du recours déposé en 2018, il s'agit d'une « petite révolution » dans le droit des études d'impact : c'est la première fois qu'un tribunal consacre l'obligation pour un industriel de prendre en compte les impacts climatiques générés par les activités de production des matières premières. Plus précisément, dans cette décision le tribunal a jugé que : « Compte tenu de l'impact sur le climat que l'utilisation d'huile de palme dans la production de biocarburants est susceptible de générer, et des quantités substantielles susceptibles d'être utilisées pour le fonctionnement de la bioraffinerie de La Mède, l'étude d'impact du projet devait ainsi comporter une analyse de ses effets directs et indirects sur le climat, notion qui ne saurait être entendue de manière strictement locale dans le seul périmètre immédiat du projet. » Les six associations requérantes (FNE PACA, FNE 13, France Nature Environnement, Greenpeace France, Les Amis de la Terre France, LPO) se félicitent de cette décision qui fait suite à une longue lutte contre ce projet.



35 ANS APRÈS TCHERNOBYL, PROTÉGER LES POPULATIONS EST TOUJOURS LA PRIORITÉ

Le 26 avril 1986, classée niveau 7 sur l'échelle des accidents nucléaires, survenait la plus grave catastrophe de tous les temps. 35 ans après, la radioactivité dégagée est toujours présente.

Le nucléaire est une énergie extrêmement dangereuse. L'état du parc nucléaire vieillissant et rafistolé est inquiétant : 21 tranches à l'arrêt, des incidents qui se multiplient, le refroidissement menacé par le climat, la sous-traitance aggravant le déficit des compétences. Le lobby s'enfonce dans une aventure dont les français et leurs voisins seront les cobayes. Un accident comparable à Tchernobyl peut survenir en France n'importe quand, comme dans tous les pays exploitant le nucléaire. Les leçons de la catastrophe, comme celles de Fukushima en 2011, n'ont pas été retenues. La France reste le pays le plus nucléarisé du monde où, relativement à sa superficie, il y a le plus de probabilité d'un accident (erreur humaine, terrorisme, climat...). Dans un monde qu'un virus prévisible suffit à plonger dans la panique, révélant son incapacité à prévoir, à anticiper, un accident nucléaire aurait des conséquences inimaginables, irréversibles. Ce danger permanent nous est imposé, sans aucun fondement démocratique. Il est encore possible de programmer la sortie du nucléaire et la transition nécessaire.

www.sortirdu nucléaire.org



LE SCANDALE DU CHLORDÉCONE EST UNE INJUSTICE ENVIRONNEMENTALE

La plus grande part des faits visés par les plaintes sont sans doute prescrits et la probabilité est forte d'aboutir à un non-lieu, après 14 années d'instruction...

Ce pesticide utilisé massivement dans les bananeraies entre 1972 et 1993 est dans tous les esprits aux Antilles. Neurotoxique, reprotoxique, perturbateur endocrinien et cancérigène, le chlordécone a colonisé les sols, les rivières, les écosystèmes côtiers de vastes régions de Guadeloupe et de Martinique ; plus de 90 % des Antillais en sont imprégnés. Les estimations officielles indiquent que cette contamination est là pour durer quatre à sept siècles, tant cette substance est persistante. Et à peu près tout ce qu'il était nécessaire de savoir pour l'interdire était connu depuis le début des années 1970. Au ministère de l'agriculture, la Commission des toxiques refusait d'ailleurs, en 1969, l'autorisation de mise sur le marché de cette substance, « composé organochloré toxique et persistant ». « Bien qu'il n'y ait pratiquement pas de résidus dans les bananes, précisait la commission "il y a quand même les risques de contamination du milieu environnant." C'est donc en pleine connaissance de cause que le poison fut autorisé à titre provisoire trois ans plus tard pour lutter contre le charançon du bananier — le provisoire, reconduit d'année en année, durera plus de vingt ans. Le scandale du chlordécone n'est pas un accident, c'est un crime hors norme. Les dégâts produits vont bien au-delà des effets sanitaires documentés — en particulier forte élévation du risque de cancer de la prostate, troubles du neurodéveloppement pour les enfants exposés in utero, troubles de la fertilité, etc. Le chlordécone s'infiltre dans l'environnement et l'intimité du fonctionnement biologique des individus, mais il abîme aussi le tissu socio-économique de la société antillaise. Ces dégâts-là ne sont pas quantifiables. L'économie locale est déstabilisée, mais aussi tous les usages qui tiennent à la fois de la culture et des modes de subsistance. Les poissons pris dans les rivières, les légumes-racines cultivés dans les jardins... tout ce qui s'échange dans les circuits informels et participe du lien social est menacé de contamination. Toutes ces façons de tirer modestement parti de la terre sont en sursis ; les mécanismes qui amortissent la dureté de la vie économique sont en voie d'obsolescence, pour cause de chlordécone ubiquitaire. Et devant un désastre d'une telle ampleur, il ne devrait y avoir ni procès, ni responsables, ni réparation ?

www.youtube.com/watch?v=a7AqWZbwOJQ - fr.decryptage-citoyen.org/post/le-scandale-du-chlord%C3%A9cone-une-injustice-environnementale-1

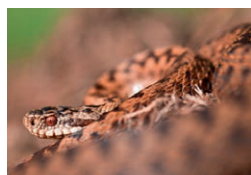


TECHNOCENTRE À FESSENHEIM ?

Depuis le 30 juin 2020, la centrale nucléaire de Fessenheim est définitivement arrêtée, laissant des milliers de tonnes de déchets radioactifs.

Le nouveau projet d'EDF concerne les générateurs de vapeur (6 engins de 300 tonnes pièce) : il s'agirait de construire un « Technocentre », autrement

dit une fonderie, d'y découper les générateurs, de les fondre, puis en écrémant une partie des radionucléides, de « libérer » ces métaux dans l'industrie conventionnelle, sans plus aucune traçabilité. Mais bien sûr, pour assurer un minimum de rentabilité à ce Technocentre, il est question de prendre en charge tous les générateurs de vapeur français, anciens (la plupart des centrales nucléaires ont déjà dû les remplacer) ou actuellement en service. Et même d'y associer nos voisins de toute l'Europe ! À terme, ce Technocentre pourrait impliquer des centaines de convois de 300 tonnes convergeant vers l'Alsace, et des milliers de tonnes de métaux officiellement inactifs relâchés dans l'industrie...



LA PROTECTION DES VIPÈRES AU POINT... !

Les vipères, ont enfin un statut de protection à la mesure de leur enjeu de conservation.

L'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection marque une avancée en faveur de la protection de la biodiversité : l'interdiction de tuer ou maltraiter l'ensemble des serpents dont désormais les vipères, espèces en déclin et vulnérables. Cette liste n'avait pas connu de mise à jour depuis 2007, malgré la multiplication des cris d'alarme des scientifiques sur l'effondrement de la biodiversité auquel les reptiles et amphibiens n'échappent pas. Après 14 ans d'alerte, une forte mobilisation collective aux côtés de la Société Herpétologique de France a permis la protection de toutes les espèces. Tout contrevenant s'expose à 2 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende. Leurs milieux de vie sont également préservés et devront dorénavant être pris en compte dans l'aménagement de nos territoires.

L'AGENDA



MASSIF DE
LA SERRE

Inventaire participatif

21 MAI & 10 SEPT : Découverte des papillons de nuit du massif de la Serre. CBNFC-ORI / CAGD

Sorties nature

26 MAI : Découverte du site des pelouses sèches du Routeau à Brans. Jura Nature Environnement

29 MAI : Les oiseaux du site Natura 2000. Restitution étude 2019-2020. EPA / CGAD

12 JUIN : À la découverte de la flore forestière du Massif de la Serre. CBNFC-ORI / CAGD

9 JUILLET : Les chauves-souris du château d'Amange CPEPESC / CAGD

Chantier écovoltaire

16 OCTOBRE : Pelouses sèches du Routeau à Brans - Petits travaux d'aménagement pour valoriser des micro-milieus. Jura Nature Environnement

13 NOVEMBRE : Restauration de mares à Moisey. Dole Environnement

www.grand-dole.fr/sortie-nature-chantier-eco
CAGD 03 70 58 40 10

environnement@grand-dole.fr

CPEPESC 03 81 88 66 71

JURA NATURE ENVIRONNEMENT

contact@jne.asso.fr 03 84 47 24 11



Fête de la Nature

19 MAI | PETIT MERCEY

À partir de 14h30. 4 ateliers seront ouverts à tous : sensibilisation à l'importance de la nature et sa protection (technique de jardinage, observation de la flore, visite commentée du verger, essaim, abeilles, ruches). Coeur de pigeon et LPO

22 MAI | GENDREY

L'arborétum de la carrière de Goule (voir première page de couverture)



Un collectif qui tend vers l'idéal
comme l'âne tend vers la carotte

27-30 MAI | DAMPIERRE

Gala de l'École de Théâtre

Avec une dizaine de personnes, vous serez réunis pendant trois journées à la salle des fêtes de Saligney de 9h30 à 17h30. Un intervenant vous transmettra les notions de base pour vous permettre de créer une mini-conférence gesticulée sur le thème de votre choix.

16 JUILLET | FRAISANS

« Entrailles » Spectacle

Spectacle de la compagnie aux forges de fraisans

La Carotte • 37 rue de la République, 39700 Orchamps
 03 84 81 36 77 contact@lacarotte.org lacarotte.org

Croqueurs de Pommes Jura

12 JUIN • 17 JUILLET • 11 SEPT. 9 OCT.

MONTMIREY-LA-VILLE

Travaux au verger conservatoire

Rendez-vous au verger de 8h30 à 12h.

7 AOÛT : initiation à la technique de la greffe en écusson

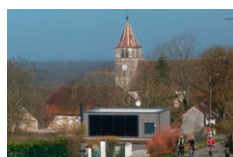
Rendez-vous au verger conservatoire de 14h à 17h.

16 OCTOBRE : Portes ouvertes

Ouverture du verger conservatoire de 13h30 à 18h.

Gratuit et ouvert à tout public.

Daniel Dubrez, président d.dubrez@free.fr



**21 JUILLET & 11 AOÛT
MENOTEY
Visite guidée**

Partez à la découverte de Menotey en compagnie de Nicole Régnier, guide conférencière. Le vignoble local, longtemps réputé, en a fait sa prospérité avant de disparaître en laissant un riche patrimoine bâti qui fait aujourd'hui le charme de cette petite localité. RDV place du Fournil le 21 juillet à 18h et le 11 août à 16h30.

Dole Tourisme 03.84.72.11.22



JURA | 24 -26 SEPTEMBRE

Le Jura de Ferme en Ferme

Pour sa 2^e édition, les agriculteurs du Jura vous ouvrent les portes de leurs fermes. Deux jours pour découvrir des métiers, des produits et des valeurs tournées vers une agriculture durable, pour le maintien de campagnes vivantes et solidaires!

L'opportunité idéale pour découvrir le Jura autrement, rencontrer des producteurs engagés et faire le plein de produits locaux!

Organisé par le CIVAM Bio Le Serpolet

06 44 02 91 23 contact@leserpolet.org

www.facebook.com/lejuradefermeenferme



10 OCTOBRE | RAINANS

26^e édition de la journée des plantes de Rainans

Plus d'une cinquantaine d'exposants : pépiniéristes producteurs, artisans et associations seront présents pour vous conseiller dans vos achats, vos plantations ou l'aménagement de votre jardin, et partager avec vous leur passion de la nature.

Contact : B. Brocard 09.71.50.54.27

fleurir-rainans@laposte.net - 9h-18 h



**DOLE
18 & 19 NOV.
Colloque
Castor**

Une rencontre autour du castor pour évoquer les problématiques de cohabitation, la plus-value écologique, la gestion des cours d'eau

Organisé par Jura Nature Environnement / FNE BFC

Maxence BELLE 09 72 17 81 53 / 06 50 36 34 33

biodiversite@fne-bfc.fr

POUR QUE VIVE SERRE VIVANTE, JE SOUTIENS !

Recopiez (ou découpez) et envoyez ce coupon rempli à : SERRE VIVANTE, 39290 MENOTEY

☐ J'adhère à l'association Serre Vivante et verse une cotisation de 10 € pour l'année 2021

☐ Je fais un don de € (66 % de mon don déductible des impôts)
(50 € versés ne me coûtent que 17 € - Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu)

Nom Prénom

Adresse

Adresse électronique

Téléphone



MEMBRE

